Pamph
HC
B

Bothwick, John Douglas

Jubilé de Diamant

Patriotes

... de

1837=38

Role d'Honneur

lamph
HC
B

JUBILÉ DE DIAMANT

Rebellion de 37 - 38.

PRECIS COMPLET DE CETTE
. . PERIODE . .

ROLE D'HONNEUR

. OU .

Liste complète des patriotes détenus dans les prisons de Montréal en

1837 - 1838 - 1839.

Date et lieux des arrestations et autres détails intéressants et inédits sur ce sujet

PAR

J. DOUGLAS BORTHWICK, L.L.D.

Auteur de plusieurs traités Canadiens, en Histoire, Géographie et Biographie.

MONTREAL
IMPRIMERIE DU "CULTIVATEUR" L. J. TARTE & FRERE, PROPS.
33 & 35 Rue Saint-Gabriel,
1898

317033
35
1 7

. . DEDICACE . .

A L'Honorable F. G. Marchand, C.R., Premier Ministre de la Province de Québec, et aux Honorables Membres du Conseil Exécutif, ses collègues.

Je suis heureux de pouvoir vous dédier cet important travail sur la rébellion de 1837-38.

L'histoire offre d'étranges coincidences. Ainsi lorsque la Reine Victoria montait sur le trône, en 1837, Papineau, Brown Nelson et McKenzie étaient les chefs de ce parti qui réussit à assurer au Canada le gouvernement responsable.

Lors du Jubilé de la Reine, en 1887, la province de Québec était gouvernée par une administration libérale ayant à sa tête feu l'honorable H. Mercier.

Aujourd'hui, jubilé de diamant de Sa Majesté, 1897, la province est encore administrée par un gouvernement libéral qui est le vôtre.

Puisse-t-il prospérer et, sous l'action de vos sages conseillers faire de la province le porte-drapeau de la Confédération, montrant à l'univers entier que le sang qui anime ses habitants coule encore chaud et fort dans leurs veines.

J. DOUGLAS BORTHWICK.

MONTRÉAL, 1898.

PRÉFACE.

A mesure que s'écoulent les années, le souvenir de cette période mouvementée de 1837-38 devient de plus en plus cher aux vrais Canadiens. Or, au moment où le monde entier vient de célébrer le Jubilé de diamant de la Reine Victoria, n'est-il pas raisonnable que nous, descendants ou concitoyens de ces patriotes qui ont versé leur sang pour la patrie, et dont le courageux dévouement nous a obtenu le plus grand bienfait que puisse désirer un pays, le gouvernement responsable, n'est-il pas raisonnable, dis-je, que l'on réunisse, pour les faire passer sous les yeux du public comme un véritable panorama, tous les hauts faits se rattachant à la mémoire des Héros de 1837-38.

On a écrit sur cette importante période plusieurs histoires, ainsi que de nombreuses brochu-

res et esquisses biographiques, mais presque toutes ces œuvres ont eu une circulation restreinte et ne traitaient pas des sujets énumérés dans la première page de ce livre.

Au sujet d'une publication antérieure, voici ce que M. L. O. David, le populaire historien de cette période, disait de mes efforts tentés pour recueillir les faits se rattachant à ces intéressants évènements : " Vous avez le mérite d'avoir fait connaître une foule de détails et de documents officiels relatifs à ces évènements."

La Patrie écrivait aussi : " Nous ne pouvons trop apprécier le haut esprit d'impartialité qui a présidé à la conception de cet ouvrage. M. Borthwick a jugé les évènements de 1837-38 avec une libéralité de vue et une générosité qu'il est de notre devoir de reconnaître."

Nous pourrions citer plusieurs autres témoignages, mais ceux-ci suffiront pour établir combien le public approuvait cet ouvrage alors imparfait.

Je vais donner *in extenso* tout ce que j'ai déjà publié sur 1837, 1838 et 1839 ainsi que de nombreux faits recueillis ces années dernières, ce qui fera de ce livre l'histoire la plus fidèle de cette importante époque.

Puisons à toutes les sources, consultons tous les documents judiciaires ou des prisons, recueillons des patriotes survivants toute information parlant de cette intéressante période et entourant ainsi d'une auréole de gloire, avec la feuille d'érable et la fleur de Lis, l'histoire de ceux qui ont bravement défendu nos institutions, qui ont vécu, combattu, et dans nombre de cas, sont morts avec cette devise sur les lèvres : " Vive la Liberté ! "

HISTOIRE de la RÉBELLION DE 1837-38.

On ne trouve dans aucun traité une histoire aussi claire, aussi succinte des évènements qui ont précédé les hostilités de 1837-38 que celle publiée par la *London and Westminster Review*, journal libéral.

Dans l'intérêt de ceux qui n'ont pas lu ce journal, je vais citer au long ce qu'il dit des évènements qui ont amené la rébellion.

Nous y verrons une exposition parfaite de la mauvaise administration qui prévalait alors depuis longtemps en Canada et le mécontentement qu'elle avait soulevé chez les habitants du Haut et du Bas-Canada. Nous ne citerons que la partie affectant notre province.

Voici un exposé sommaire des réformes demandées par l'Assemblée du Bas-Canada :

1. Un conseil électif et l'abolition du présent Conseil Législatif.

2. Le contrôle absolu du revenu par le peuple canadien.

3. Rendre les juges responsables à la législature provinciale et non au souverain.

Les commissaires d'Angleterre, Lord Gosford, Sir Charles Grey et Sir George Fipps, arrivèrent en Canada dans l'automne de 1835.

Lord Gosford fut aussi nommé gouverneur en chef à la place de Lord Aylmer.

L'hiver suivant, Sir John Colborne, gouverneur du Haut-Canada, qui s'était rendu extrêmement désagréable à la population de cette province, fut révoqué et remplacé par Sir Francis Head.

Citons les extraits de la *Review :*

" Le but de cet article est de donner un exposé des principaux actes de ces personnages, et nous croyons pouvoir établir que non seulement ils n'ont pas réussi à calmer les esprits, mais, aidés des instructions peu généreuses — j'allais dire trompeuses — de Lord Glenelg, ils ont réellement activé le mécontentement qui existait lors de leur arrivée.

Avant le départ de Lord Gosford et des autres commissaires, M. Roebuck, agent à la Chambre d'Assemblée du Canada, soumit au ministre des Colonies, Lord Glenelg, un état détaillé, écrit, des vues et demandes de cette chambre.

Ce document est, sous tous les rapports, d'un grand mérite. Il y est question des réformes demandées par l'Assemblée et l'auteur appuie surtout sur l'abolition du présent Conseil Législatif et la création d'une seconde chambre élective, et Lord Glenelg est prévenu des conséquences sérieuses qui résulteraient du refus d'accéder à ces demandes.

On avait d'abord entretenu l'espoir que les commissaires viendraient revêtus des pouvoirs d'accorder telles réformes.

Sir George Grey, il est vrai, par respect pour les Canadiens ne voulut pas faire connaître au parlement ces instructions qui devaient d'abord être soumises à l'Assemblée, et il promit de les présenter à la Chambre.

Une fois arrivés en Canada, les commissaires se montrèrent, en tout et partout, animés d'un esprit extrêmement libéral. Lord Gosford ne cachait pas que lui et ses collègues étaient nommés par un gouvernement libéral et pour aucun autre but que celui de faire des réformes. Il lui arrivait rarement de parler de ses instructions sans faire mention de leur esprit libéral. "Je suis convaincu," disait-il, en conversant avec un membre éminent de l'Assemblée, quelques jours

avant l'ouverture de la session, " Je suis convaincu que mes instructions seront favorablement acceptées, une fois connues. Après-demain sera le grand jour des révélations ; le pays tout entier en connaîtra aussi long que moi sur les intentions de Sa Majesté. Je dirai, sans réserve, tout ce que je sais."

Ce langage de Lord Gosford, à la veille de la session, lui gagna la bonne volonté, sinon la parfaite confiance, des membres de l'Assemblée et de la masse du peuple. Mais, d'un autre côté, ses déclarations soulevèrent la haine des colons *tories* qui l'attaquèrent de la manière la plus violente dans leurs journaux.

Vint enfin "le jour des révélations," mais rien de ce que l'on attendait ne fut révélé. Le gouverneur se contenta d'un discours du trône pas du tout satisfaisant, pour les Canadiens.

Ce discours était muet sur tous les points que l'on jugeait les plus importants.

Si c'était là "tout ce qu'il savait," lord Gosford ne savait rien évidemment Il ne disait rien d'un changement dans la constitution du conseil; il ne disait rien de l'abandon, tenu à l'Assemblée, du contrôle du revenu—réformes en tête des réclamations populaires.

Il en résulta la ruine complète des espérances—on ne saurait dire de la confiance—jetées dans l'esprit public par les promesses de lord Gosford.

L'esprit de bonne volonté des membres de l'Assemblée envers le gouverneur, n'eut pas l'air d'être affecté, cependant. L'Assemblée ne pouvait pas reconnaître et ne reconnut pas, de fait, la commission ; mais, quant au gouverneur, il fut traité avec toute la déférence possible.

Alors, les instructions en question n'étaient pas soumises à la législature provinciale, en dépit de la promesse de Sir George Grey et des déclarations de Lord Gosford, il devenait du devoir de M. Roebuck de les redemander dans la Chambre des Communes, et c'est ce qu'il fit, le 16 février. Mais Sir George Grey, après avoir reconnu que "la Chambre d'Assemblée s'était montrée animée du plus vif désir de promouvoir les intérêts de la colonie," soumit à M. Roebuck que vu l'espoir qui existait de voir régler les différences entre l'Angleterre et le Canada, il serait peu sage, à son avis, de rendre publiques, dans le moment, les instructions données aux commissaires ; que cela même pourrait avoir de graves conséquences.

Dans ces circonstances, M. Roebuck retira sa

motion, désirant donner au cabinet tout le temps d'étudier la question.

Or au moment même où Sir George Grey parlait ainsi des graves conséquences que pouvait entrainer la divulgation de ces instructions, ces mêmes instructions étaient rendues publiques dans tout le Canada par le fait d'une bévue diplomatique de Sir Francis Head.

La législature du Haut-Canada était en session, lorsque Sir Francis arriva dans cette province, en février, et son premier message contenait des extraits dévoilant presque toute la partie essentielle des instructions données aux commissaires. On lui aurait permis, parait-il, de communiquer la substance de ces instructions, en même temps que les siennes propres; mais n'était-il pas alors depuis assez longtemps dans la carrière officielle pour savoir qu'en diplomatie *substance* veut dire *ombre*, il commit cette irrémediable bévue.

On s'expliqua alors la conduite de Sir George Grey et les graves conséquences qu'il voyait dans la publication de ces instructions. Elles étaient en substance le rejet des demandes de l'Assemblée, sous une légère apparence de libéralité.

Le but du ministre colonial et du gouver-

neur en tentant de tromper l'Assemblée et le peuple du Bas-Canada par des belles paroles voilant leurs véritables intentions est assez évident

L'assemblée avait refusé de voter les subsides afin de donner plus de force à ses demandes de réformes, et l'on a cru que si l'on pouvait détourner les soupçons, l'exécutif pourrait peut-être obtenir un crédit, peut-être même une liste civile permanente, ce qui devait rendre le parti officiel indépendant de l'assemblée pour une période indéfinie. Mais cette espérance fût déçue.

Après cet évènement qui ruinait toutes les espérances entretenues jusqu'alors, la chambre d'Assemblée décida de refuser carrément de payer tous arrérages. Cependant, par esprit de conciliation envers l'exécutif, et pour montrer combien elle désirait peu créer des embarras inutiles au gouverneur, l'assemblée vota un bill de subsides pour six mois, aux conditions formulées auparavant, la principale étant que tout fonctionnaire occupant deux emplois ne retirerait que le salaire d'un seul, savoir le plus élevé. Cette mesure, cependant, ne plaisant pas au parti officiel, fut battue dans la chambre de ce parti, le Conseil Législatif.

Ce corps se prétendant le représentant des

principes aristocratiques, alors qu'il ne représentait que quelques bureaucrates prétentieux manifesta sa colère en rejetant les mesures de l'Assemblée.

Toutes les mesures de l'Assemblée dans l'intérêt de l'administration interne du pays furent rejetées, sauf une, et cette dernière (un bill déterminant la construction d'un chemin de fer entre le Bas-Canada et le Nouveau-Brunswick), fut réservée à la sanction rapapale par le gouverneur général.

Le bill touchant les écoles éléméntaires, et les autres bills concernant l'éducation furent au nombre des rejetés.

Comme conséquence de cette attitude, il devint nécessaire de fermer 1665 écoles établies par actes provinciaux, privant ainsi des moyens d'instruction pas moins de 40,000 enfants.

Le bill de subsides pour six mois fut voté le 23 février contre un amendement à l'effet de payer les arrérages. Ce résultat fut accueilli par des applaudissements qui furent difficilement réprimés, tant le public avait besoin de donner libre cours à ses sentiments.

A partir de ce moment, jusqu'à la fin de la session la Chambre s'occupa surtout de recevoir

les rapports du comité permanent chargé de régler les griefs (d'étudier surtout la conduite reprochable des fonctionnaires publics). On discuta un projet de loi relatif à la réforme du Conseil Législatif, puis enfin, on vota une adresse au Roi, les deux chambres répétant leurs griefs et condamnant la conduite indiquée plus haut.

Les personnages officiels dont la conduite fut condamnée par un comité de l'Assemblée, puis subséquemment par la Chambre étaient les juges Gale, Thomson & Fletcher, les shérifs Guay, Witche, M. Felton, commissionnaire des terres de la Couronne et quelques autres.

Pour donner à nos lecteurs une idée de la justice rendue à Montréal par le juge en charge durant le bon plaisir de la Couronne, c'est-à-dire, du pouvoir exécutif de l'époque, nous citerons un cas : Nous voyons qu'au mois de décembre, 1835, un homme était mort de froid dans la prison de Montréal. La chose fut l'objet d'une enquête par l'Assemblée et l'on prouva négligence coupable de la part du shérif et de son subalterne, le géolier, et, en conséquence une adresse fut votée demandant le renvoi de ces deux fonctionnaires. On ne se rendit pas à cette demande ; mais le procureur général émana une mise en accusation devant le

grand jury, pour meurtre, contre le géolier. Le jury fut nommé par Gugy, impliqué, et l'accusation fut renvoyée.

La chose fut regardée comme un déni de justice et la popularité de Lord Gosford eut beaucoup à en souffrir.

Mais ce n'est pas là le plus intéressant de l'affaire. Un journal, *La Minerve* osa qualifier le jury de "jury vendu." Le libelle fut porté devant le tribunal et le procureur général demanda de suite l'arrestation de l'écrivain Duvernay, et pourquoi ? pour *mépris de cour !* La cour, sans entendre de preuve, pas même celle du fait de la publication, accorda le mandat et Duvernay arrêté dût donner caution. Au terme suivant de la cour, on soumit le défendeur à l'interrogatoire suivant : Etes-vous le propriétaire de *La Minerve* ?—Avez-vous publié l'article en question ?—Duvernay, un des citoyens les plus honnêtes et les mieux connus, le fondateur de *La Minerve* et de notre grande institution nationale, " La société St Jean-Baptiste," étant sous serment, répondit : "Oui." Sur cette confession, il fut condamné à 30 jours de prison et une amende de £20. Le juge (nous cacherons son nom) déclara que cette manière de procéder était d'une indulgence toute particulière,

car on avait laissé le défendeur dire lui-même s'il était coupable ou non ; d'où l'on pourrait déduire—si ce n'était là un véritable guet-apens—que Duvernay ne fut puni que parce qu'il ne voulait pas se parjurer.

Continuons maintenant de citer le journal mentionné plus haut :

" Le dernier acte législatif de l'Assemblée fut de donner la forme de projet de loi à la demande d'un conseil électif. Ce bill fut adopté en chambre par une grande majorité.

Une première objection faite par le parti officiel était que ce projet stipulait la révocation d'une partie d'un statut impérial. ce qui n'était pas de la juridiction d'une législature provinciale subordonnée.

Cependant altérer la constitution érigée par l'acte même, au moyen d'une loi adoptée de la manière prescrite par l'acte même, ne constituait ni une révocation ni une violation.

L'acte en question avait déjà été modifié sans le secours du parlement impérial. Il constituait une chambre d'Assemblée de 50 membres. Par la suite, certaines parties du pays peu habitées d'abord devinrent très populeuses, en conséquence, une législation modifiant l'acte et faisant une

nouvelle division de la province, fut passée par l'Assemblée, puis par le conseil et subséquemment acceptée et approuvée par le gouverneur et elle fait aujourd'hui partie de la constitution canadienne.

Ainsi, l'on avait fait alors aucune objection à cet amendement local, pourquoi contester ensuite le principe ? La réponse est facile. Dans le premier cas, l'oligarchie locale entrevoyait des avantages, dans le deuxième elle avait pour perspective, sa ruine.

Les objections faites au changement demandé dans la constitution du Conseil Législatif reposaient sur divers prétextes, dont quelques-uns très curieux, faisaient voir à quels excès se laissaient parfois entraîner les ennemis du gouvernement colonial responsable.

Dans le cours d'une conversation avec un membre du parti libéral, un des commissaires donnait à entendre qu'une puissante objection à la réforme en question était que la majorité demandant le changement, bien que forte se composait surtout d'individus d'origine française, tandis que la minorité opposée au changement se composait, pour la plupart, de personnes d'origine anglaise.

Si la population n'eut pas été composée d'habitants de diverses origines, le projet n'aurait rencontré aucune objection, ajoutait ce commissaire. Alors, lui fût-il répondu, tentez la réforme dans le Haut-Canada où elle est demandée par une forte majorité d'habitants anglais d'origine.

Or quelle fut la réponse de ce commissaire ? Comment sortit-il de ce dilemme ? Il objecta que, bien que d'une même origine, le peuple n'était pas là-bas aussi unanime que dans le Bas-Canada.

Voici d'étranges conditions, assurément — unanimité d'origine et unanimité d'opinion — qui ne sauraient cacher d'autre objet que celui de se rendre au désir d'une infime minorité.

Cependant, soumise à la décision des habitants d'origine anglaise, la question du Conseil électif eut été décidée dans l'affirmative par une grande majorité, car les *Townships Counties*, peuplés entièrement d'Anglais avaient, pour la plupart, élu des représentants favorables au principe électif, et dans un des comtés représentés par les ennemis de ce principe, ces derniers ne remportaient la victoire que par une faible majorité.

Estimant à 150,000 la population d'origine anglaise, dans le Bas-Canada, les citoyens repré-

sentés par des hommes opposés au désir de la majorité n'excèdent pas en nombre, 40,000 — une bien faible minorité sur une population de plus de 600.000 ; et, cependant, c'est au vœu de cette minorité que cède le gouvernement.

On prétend que le fait de créer un conseil électif affaiblirait d'abord, pour le détruire à la fin le lien entre la colonie et la mère-patrie. Eh ! bien, nous déclarons que le maintien du système actuel doit, non pas à la fin, mais très promptement, détruire ce lien.

Le Conseil est la grande cause du mécontentement. Le principal grief des Canadiens contre le gouvernement impérial n'est pas que ce gouvernement soit directement oppressif, mais dans le fait qu'il maintient et appuie le Conseil Législatif. Et cette monstrueuse institution peut faire tort à la colonie.

Il peut exister des divergences d'opinion sur la question de savoir dans quelle mesure la colonie devrait exercer des pouvoirs administratifs, et quels sont les pouvoirs de la mère-patrie.

La colonie exerce ses pouvoirs par ses représentants ; la mère-patrie exerce les siens par le gouverneur qui peut être tenu responsable au

parlement et au Bureau Colonial, de tout ce qu'il fait dans l'exercice de tels pouvoirs.

Mais il y a un troisième pouvoir, égal à ces deux premiers et ne représentant ni la mère-patrie, ni la colonie, mais uniquement une bande de fonctionnaires ambitieux. Non seulement la colonie est frustrée par eux dans ses désirs, mais les pouvoirs de la mère-patrie sont méprisés, et c'est ainsi que les projets de loi renfermant les demandes du peuple, après avoir été rejetés dans la Chambre Haute, n'ont jamais été soumis régulièrement au gouverneur ni au ministre colonial.

La dernière mesure de l'Assemblée, l'adresse au Roi et aux deux chambres du parlement, fut adoptée par une majorité de 55 contre 7, le 25 février, 1836. Il y était fait mention des espérances créées par la conduite du gouverneur, et du désappointement déterminé par la révélation des instructions données aux commissaires ; puis, dans des termes modérés, mais des plus fermes, l'Assemblée réitérait ses premières demandes.

1o. Un conseil électif.

2o. La révocation de l'acte concernant la tenure et de l'acte créant la British-American Land Company.

3o. Contrôle absolu du parlement sur les terres appartenant à la colonie.

4o. Contrôle absolu sur le revenu et la dépense.

L'adresse contenait aussi que le redressement des griefs devait précéder toute appropriation permanente d'argent.

La fermeté de la chambre d'Assemblée, soumise à une autre épreuve fut soutenue de la manière la plus noble.

Le 22 septembre, 1836, l'Assemblée était convoquée pour recevoir la réponse de Lord Glenelg à son adresse. Cette réponse n'était qu'une réitération des instructions aux commissaires — les demandes de l'Assemblée étant une seconde fois rejetées.

Suivit une adresse de l'Assemblée au gouverneur répétant la détermination prise à la fin de la session de 1835-36, savoir que le redressement des griefs devait précéder tout vote de subsides.

Cette adresse fut adoptée, en comité, par une majorité variant de 58 contre 6 à 54 contre 9. La majorité menaçait aussi de se retirer et ne laisser aucun *quorum*. La chambre fut prorogée après une session de 15 jours environ.

Sur un rapport élaboré des commissaires, il

fut présenté dans la Chambre des Communes, le 6 mars suivant, des résolutions à l'effet " qu'il n'était pas sage de rendre électif le Conseil législatif de la province ; mais qu'il était à propos d'adopter des mesures dans le but d'assurer à ce corps de la législature un plus haut degré de la confiance publique." On rejetait aussi plusieurs demandes de l'Assemblée et autorisait l'exécutif à se servir des deniers publics de la province pour les dépenses nécessaires.

Cela mit le feu aux poudres. On vit dans la presse des articles révolutionnaires et, dans diverses parties de la province, se tinrent des assemblées populaires auxquelles Papineau et autres firent des discours incendiaires.

Une proclamation du gouverneur prohiba ces assemblées, mais elle fut ouvertement méprisée et reçue par les cris de " Vive Papineau ! Vive la Liberté ! *point de despotisme !* " tandis que l'on adoptait des résolutions n'étant rien moins que des déclarations d'indépendance et des préparations à une révolte armée.

D'un autre côté, se tenaient de fréquentes assemblées loyales auxquelles l'on affirmait l'attachement à la Couronne et à la constitution.

L'excitation devenait chaque jour plus in-

tense ; des mesures préventives furent prises et le peu de troupes dans la province mises sur pieds.

Sir John Colborne qui venait de se retirer du gouvernement du Haut-Canada fut fait commandant en chef des troupes de l'Amérique Britannique du Nord.

A ce moment le roi Guillaume IV mourait et la reine Victoria montait sur le trône, le 20 juin, 1837.

Lord John Russell fit alors observer que le ministère ne désirait passer aucune mesure coercitive au début d'un nouveau règne, que les résolutions relatives au Bas-Canada seraient reprises en considération à la prochaine session. Il voulait cependant qu'il fut bien compris qu'aucun des changements constitutionnels demandés par l'Assemblée Canadienne ne sauraient être ni ne seraient accordés, et il espérait que l'Assemblée se montrerait plus raisonnable à sa prochaine réunion.

En conséquence, Lord Gosford, convoqua le parlement en session pour le 18 aout, 1837, afin de donner à l'Assemblée une nouvelle opportunité d'entendre raison.

A la date fixée, la dernière session du dernier arlement du Bas-Canada fut ouverte. L'appa-

rence de quelques représentants causa une certaine émotion. Les "patriotes" avaient décidé de n'acheter ni de porter aucun article importé et plusieurs arrivèrent à Québec vêtus en *étoffe du pays.*

Nous citerons le passage suivant du *Mercury* de Québec, à ce sujet :

" L'habillement de M. Rodier excita beaucoup l'attention, était unique dans son genre, sauf une paire de gants de Berlin. M. Rodier portait une redingote, couleur granit, en *étoffe du pays*, culottes et gilet de la même étoffe rayée bleu et blanc, un chapeau de paille et des *souliers de boeuf* avec des bas de fabrication domestique qui complétaient l'accoutrement. On a remarqué que M. Rodier ne portait pas de chemise, n'ayant pu, sans doute en fabriquer une, ou l'obtenir en contrebande. L'habillement du Dr O'Callaghan n'avait de semblable que celui de M. Rodier, sauf le chapeau, les chaussures, les gants, la chemise (il en avait une !) et les lunettes.

L'adresse du gouverneur était ferme, mais d'un ton conciliateur. Il expliqua aux représentants que l'objet du gouvernement impérial était de leur fournir une nouvelle occasion de reconsidérer leur attitude avant l'adoption d'une législa-

tion impériale qui priverait la législature provinciale du contrôle de ses revenus, " chose que le gouvernement de Sa Majesté désirait éviter par tous les moyens, sauf le sacrifice de l'honneur et de l'intégrité de la Couronne."

Après huit jours de délibérations, l'Assemblée adopta une adresse renfermant toutes les anciennes demandes et affirmant avec plus d'énergie encore sa détermination à ne pas modifier d'un iota ses prétentions.

Les représentants allaient même plus loin, dans cette adresse : " Il est donc de notre devoir de dire à la mère-patrie que si elle donne effet à l'esprit de ces résolutions dans le gouvernement de l'Amérique Britannique, et de cette province en particulier, sa suprématie, à partir de ce moment, ne reposera plus sur les sentiments d'affection, de devoir et d'intérêts mutuels, sentiments qu'il serait plus sage de cultiver, mais sur la force physique et matérielle, élément dangereux pour le parti gouvernant, de même que pour les administrés qui perdent toute certitude relativement à leur existence future et à leurs plus chers intérêts, état de choses que l'on ne saurait trouver même chez les gouvernements les plus despotes de l'Europe civilisée."

Son Excellence exprima son regret de voir l'entêtement de l'Assemblée, et la chambre fut dissoute, par proclamation.

Ce fut là la fin du parlement du Bas-Canada, après quarante-cinq ans d'existence.

Cet évènement laissa peu d'espoir d'une solution pacifique des difficultés survenues entre les partis.

La première assemblée publique de quelque importance qui marque cette époque fut celle tenue à Saint-Ours, petit village situé sur les bords de la rivière Richelieu. Cette assemblée attira une foule considérable sur la place du marché et autour de l'église. Un frère du bien connu Côme S. Cherrier fut choisi comme président de la réunion. C'était un riche marchand de Saint-Denis, un homme généralement respecté dans tout le district.

De tous les orateurs qui adressèrent la parole ce jour là, aucun ne sut mieux captiver l'attention publique que le Dr Wolfred Nelson.

Nelson était grand, bien fait, d'une figure énergique et possédant une voix puissante. On peut l'appeler le chef de l'insurrection sous Papineau. C'était un médecin de Saint-Denis, estimé dans tout le pays. Parlant parfaitement la lan-

gue française, il était tout à fait chez lui dans la vallée du Richelieu. En outre d'un passé honorable au milieu des habitants, il possédait une grande distillerie et jouissait du respect des cultivateurs qui lui vendaient leur grain à de bons prix.

Nelson fit ce jour-là le discours de circonstance qu'il termina par les résolutions suivantes qui furent adoptées avec le plus grand enthousiasme et sans une seule voix discordante :

1o. La mesure de lord John Russell privant l'Assemblée Canadienne de tout contrôle sur le revenu, était déclarée une violation des droits accordés par les articles de la capitulation et des traités subséquents,

2o. On proclamait que le peuple Canadien ne devait se fier qu'à lui-même et à son alliée naturelle la République Américaine.

3o. Il fut déclaré que le parlement anglais n'avait aucun droit de faire des lois pour l'administration interne du Bas-Canada, et que toute législation de ce genre était nulle et tyrannique.

4o. On demanda au peuple canadien de s'abstenir de faire usage d'étoffes importées ; de se servir de l'*étoffe du pays*.

Avant de clore sa séance, l'assemblée choisit

à l'unanimité, comme son chef, Louis Joseph Papineau qui, de ce moment porta ce titre de chef qu'il méritait bien, ayant été, tant publiquement, devant le conseil de la nation, que privément partout ailleurs, l'instigateur, le génie de l'insurrection.

Il fut grand l'effet que produisit, à Montréal, la nouvelle de cette assemblée. Les Canadiens partout se réjouirent ; les loyalistes furent consternés ; mais Lord Gosford, gouverneur général, se rendit compte de la situation et émana une proclamation prohibant toute assemblée séditieuse et enjoignant à tous magistrats et tous officiers militaires de disperser partout telles assemblées.

Le 5 novembre les magistrats de Montréal ayant été informés que nombre de gens de divers endroits devaient se réunir le lendemain pour parader dans les rues de la ville émanèrent de suite une proclamation prohibant la chose.

Vers deux heures, le lundi, le fait était connu qu'un nombre considérable d'hommes s'appelant " Fils de la Liberté " s'étaient réunis dans un espace cloturé, près de la rue St Jacques. Peu d'instants après, 300 hommes environ marchaient de l'avant et attaquaient tout ce qu'ils rencontraient de loyalistes sur leur chemin. Ils eurent vite

pris possession de la rue, mais les loyalistes s'étant ralliés attaquèrent les Patriotes, qu'ils dispersèrent.

Désirant une revanche, les Dorics (comme s'appelaient les loyalistes) pénétrèrent dans la maison de M. Idler, où se réunissaient " les Fils de la Liberté " et s'emparèrent de trois canons et ainsi que du drapeau de la société. La maison de Papineau fut considérablement endommagée et le bureau du *Vindicator* complètement saccagé.

Les troupes furent promptement mises sous les armes et l'on fit lecture de l'acte concernant les émeutes, mais aucun autre acte de violence ne fut commis, et le calme se rétablit un instant.

Bien que l'excitation ne fut pas aussi grande à Québec qu'à Montréal et dans les paroisses le long de la rivière Richelieu la situation était grave, cependant, et le 11 novembre, le gouvernement faisait mettre en état d'arrestation plusieurs citoyens pour pratiques séditieuses. Trois ou quatre furent détenus en prison, puis libérés sous caution, après quelques jours.

Les magistrats de Montréal publièrent une proclamation prohibant toute assemblée pour des fins d'exercice militaire, et prohibant " Toute assemblée publique ou toute procession de natu-

re à troubler la paix publique, et demandant à tous citoyens loyaux et de bonne volonté de s'abtenir de toute action susceptible, dans l'état actuel d'excitation," de mettre en danger la paix de la ville.

Peu de temps après les magistrats de Québec publièrent une proclamation semblable ; puis on nomma, pour le district de Montréal, une nouvelle commission de la paix qui révoqua soixante-et-un magistrats soupçonnés de favoriser la cause des rebelles, ou de manquer de zèle envers le gouvernement.

Vers cette époque des corps d'hommes armés commencèrent à se rassembler dans le district de Montréal, surtout dans les voisinages de Saint-Jean et de Chambly.

Sir John Colborne qui avait passé l'été à William Henry—aujourd'hui Sorel—vint fixer ses quartiers généraux pour l'hiver, à Montréal, ou étaient concentrées toutes les troupes disponibles, comprises celles envoyées du Haut-Canada. Bien qu'une rebellion fut imminente dans sa propre province. Sir Francis Head avait cru pouvoir se fier entièrement à sa milice et donner à la province sœur l'aide de quelques corps réguliers.

Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse

prirent aussi leur contingent, et, avec le consentement du gouverneur, il se forma, à Montréal des corps volontaires, dont les cadres furent promptement remplis, de cavalerie, d'artillerie et de carabiniers.

Le gouverneur décida alors d'agir contre certains chefs des " Patriotes."

Or, le 16 novembre, des mandats d'arrestation, pour crime de haute trahison, furent émanés contre Messieurs André Ouimet, J. Dubuc, François Tavernier, George de Boucherville, le Dr Simard, J. Leblanc, L. J. Papineau, le Dr O'Callaghan, T. S Brown, Ropolphe Desrivières et Ovide Perreault.

Les cinq derniers, informés de la chose, eurent le temps de disparaître pour se diriger vers le district de Richelieu, où les masses étaient prêtes pour l'insurrection. Les autres furent arrêtés et jetés en prison.

Le soir du même jour, 16 novembre, eut lieu, à main armées, la première résistance à la loi. Le lieutenant Ermatinger, à la tête de 18 hommes de la cavalerie volontaire, fut dépêché à Saint-Jean pour arrêter deux individus nommés Davignon et Demarais, Ermatinger remplit sa mission. Il s'en revenait avec ses prisonniers lorsqu'à un mil-

le environ de Longueuil, il rencontra un corps de près de deux cent cinquante hommes, la plupart armés de fusils, qui, placés derrière une clôture, ouvrirent le feu, blessant le lieutenant et cinq de ses hommes et sauvant les deux prisonniers.

Ce parti de résistance avait à sa tête le Dr Kimber et Bonaventure Viger, de Chambly.

Ce premier succès grisa les insurgés qui se répandirent en grands nombres dans les villages de Debartzch (Saint-Charles) et Saint-Denis où commandaient T. S. Brown et le Dr Wolfred Nelson.

On avait choisi ces postes, vu l'avantage qu'ils offraient pour l'entretien des communications avec les Etats-Unis d'où Papineau attendait de grands secours. Cette espérance reposait surtout sur le malaise existant entre l'Angleterre et les Etats-Unis au sujet de la frontière du Maine, et aussi sur le fait qu'un grand nombre d'ouvriers étaient sans travail par suite de la panique de cette année.

Le gouvernement avait alors décidé de rencontrer les rebelles en rase campagne et, en conséquence, le col. Gore reçut l'ordre de marcher sur eux.

Cette expédition de Sorel à Saint-Denis est

marquée d'un de ces évènements tragiques inhérents à toute période mouvementée comme l'a été l'insurrection de 1837. Les détails de cette tragédie sont traités plus au long dans le rapport du procès de Jalbert dans le cas de la mort de Weir. Après la mort de ce dernier, le col. Gore continua sa marche sur Saint-Denis où fut livrée la première bataille de la rébellion.

BATAILLE DE SAINT-DENIS

Saint-Denis, qui tient son nom de France, est un des plus jolis villages sur les bords de la magnifique rivière Richelieu. Vu de la rive opposée, de Saint-Antoine, il offre au regard du touriste le plus beau panorama qu'il soit donné de voir dans toute la province. A l'œil s'offre le clocher de l'église, — style vénitien — dont la flèche s'élève au dessus des plus grands arbres, semblant vous indiquer là-haut la glorieuse et heureuse patrie. Puis les jolies maisons *aux murs blanchis* s'alignant le long de la côte du Richelieu sur " le chemin du Roi " maintenant

le " chemin de la Reine. " Devant l'église la grande croix, qui redit au voyageur où a été versé le sang des patriotes de cette époque mouvementée de 1837-38.

Cette croix a son histoire. Son érection remonte à 1827, comme monument commémoratif d'un jubilé religieux à cet endroit.

Il semble qu'à tous les jubilés il faille le chiffre 7. Ainsi, cette croix fut érigée en 1827. Dix ans plus tard, 1837, se livrait à cet endroit la bataille de St-Denis, et en 1887 tombait l'époque jubilaire de cette importante période ; puis aujourd'hui, en 1897, le jubilé de diamant, se rattachant à l'accession au trône de la Reine Victoria, en 1837.

Le Jubilé de la Reine en 1887, et son jubilé de diamant en 1897, époque où un Canadien-Français, représentant de nos droits nationaux gagnés en 1837 à Saint-Denis, et premier ministre du Canada, se gagne l'estime des habitants des Iles Britanniques, montrant ainsi au monde entier que les descendants de ceux qui ont combattu, versé leur sang et sont morts pour la défense de notre liberté politique, sont encore à l'avant-garde de notre gouvernement constitutionnel, et les lauriers de la victoire de Saint-

Denis, en 1837, ornent encore le front d'un Canadien-Français—Sir Wilfrid Laurier—en 1897.

L'inscription sur la croix de Saint-Denis se lit ainsi :

CROIX
ÉRIGÉE ET PLANTÉE
PAR LES PAROISSIENS EN
COMMÉMORATION DU SAINT
TEMPS DU JUBILÉ, LE 17
JUILLET, 1827.

A l'époque dont nous parlons, Saint-Denis, était le plus grand centre de cette partie du pays. C'était le chef-lieu de ce district qui a maintenant Saint-Hyacinthe pour centre.

En 1837, il se faisait dans ce village un commerce important. C'était le marché de la presque totalité du grain des paroisses environnantes. Il y avait là des tanneries, des poteries, une fabrique de chapeaux, une des plus importantes distilleries de la province, et autres moins considérables.

La population de Saint-Denis fut une des premières à se lancer dans l'agitation politique de l'époque. Ce qui peut trouver son explication

dans le fait que la grande distillerie appartenait au fameux patriote, le Dr Wolfred Nelson, intimement lié aux habitants du pays, ayant épousé une canadienne-française.

Grande fut l'excitation à Saint-Denis, le 22 novembre 1837, lorsque les habitants apprirent que le col. Gore était parti de Sorel marchant directement sur ce village.

Les insurgés avaient formé deux camps, un à Saint-Denis, l'autre à Saint-Charles, à une distance de six milles. Les chefs avaient choisi la vallée du Richelieu comme premières bases de leurs opérations, parce que la grande majorité des habitants approuvait la résistance et peut-être aussi parce que l'on espérait avoir des secours des Etats-Unis, par la voie du Richelieu et du lac Champlain.

Voici de la bataille, un bon rapport puisé à diverses sources :

Le colonel Gore reçut l'ordre de marcher, de Sorel, sur Saint-Denis, et le colonel Wetherall reçut instruction de se diriger sur Saint-Charles. Chaque village devait être occupé et les deux commandants une fois réunis devaient organiser et maintenir là un poste puissant pour prévenir toute nouvelle manifestation hostile.

Gore marcha, en colonne solide, de Sorel à Saint-Ours, beau village sur la rive du Richelieu, à mi-chemin, ou environ neuf milles de Saint-Denis. A Saint-Ours, le colonel divisa ses forces en trois corps, celui de droite devant suivre la rivière, celui de gauche traverser un bois, à deux milles environ dans l'intérieur, le corps principal, du centre, suivait le grand chemin, avec une unique pièce de canon.

Vers 9 heures, le matin suivant les troupes arrivaient à Saint-Denis, le 23, par une froide, sombre et triste matinée de novembre. Les soldats après avoir marché toute la nuit par un temps noir et des mauvais chemins d'automne, étaient fatigués. L'ennemi cependant ne leur laissa pas le temps de se reposer. Les insurgés étaient sur le qui-vive. Dès six heures le Dr Nelson était, en éclaireur, sur le chemin de St-Ours. La noirceur était tellement grande qu'il faillit tomber entre les mains de l'avant-garde, mais tournant bride brusquement il s'enfuit de toute la vitesse de son cheval et ordonna de couper le pont en arrière de lui. Tout le long du chemin il donna l'alarme aux fermiers endormis et en arrivant au village les cloches sonnèrent appelant le peuple sous les armes.

C'est un fait reconnu que la bataille commença à la maison St. Germain. Cet édifice, en pierre, situé à l'extrémité est du village et faisant face à la rivière, fut choisi par les villageois comme quartiers généraux à cause de sa grande force de résistance et de son site commandant le grand chemin entrant dans le village à cet endroit.

Cette maison appartenait à un nommé Charles St. Germain qui fut tué durant la bataille et dont la veuve reçut $3,000 pour pertes souffertes. Il ne reste plus de cette maison que des ruines.

Revenu au village, Nelson annonça, de la maison de pierre, l'arrivée des troupes, avertissant ceux qui l'entouraient qu'il ne voulait forcer la volonté de personne, qu'il était prêt à se rendre si les autorités le sommaient de ce faire conformément la loi, mais il ne voulait pas être pris comme un criminel.

A peine avait-il prononcé ces paroles qu'une forte explosion se fit entendre, et deux Canadiens furent frappés par des balles qui tombaient de tous côtés sur les murs et le plancher. Un autre Canadien — du nom de Peter Minet — s'étant exposé dans une fenêtre fut également atteint.

Les insurgés ne furent pas lents à engager la

bataille et de toutes les ouvertures qu'offrait la maison ils firent un feu soutenu et puissant sur les troupes. Certains soldats étaient cachés derrière les clôtures, les maisons, les arbres, mais la masse se tenait dans le chemin et offrait une cible spéciale aux francs-tireurs canadiens. Ce n'est que vers la fin de l'engagement que des mesures furent prises pour offrir une meilleure protection aux troupes, en même temps les insurgés descendaient au premier étage de la maison de pierre où des murs épais leur assuraient un bon rempart, et ils continuaient leur feu meurtrier contre l'ennemi.

Vers une heure de l'après-midi, voyant la résistance plus sérieuse qu'il ne l'avait imaginée, et désireux de mettre fin à une bataille inutile, le colonel Gore commanda un mouvement de flanc, de la gauche, voulant envelopper une partie du village et cerner le poste des insurgés.

Ce mouvement fut conduit par le capitaine Markham, un habile et brave officier. Il fit trois charges qui furent rencontrées par une vive fusillade des maisons sur le chemin.

Durant sa quatrième et dernière charge, le capitaine Markham fut gravement blessé et désarçonné, ce qui mit la confusion dans les rangs et

les soldats reculèrent emportant dans leurs bras leur brave commandant.

La retraite fut difficile et ils avaient à peine rejoint le corps principal, en arrière d'une grande grange et plusieurs piles de bois qu'une nouvelle charge furieuse était faite contre eux.

Du renfort était venu aux insurgés, de Saint-Antoine et Contrecœur, de l'autre côté de la rivière, et de Saint-Ours Un corps de troupe essaya vainement de s'opposer à la traversée de ces nouveaux venus, en entretenant une fusillade sur les chaloupes et les bateaux ; ils abordèrent quand même et vinrent renforcir les rangs de leurs compatriotes

Rendus de fatigue, tourmentés par la faim, n'ayant pas eu de ration depuis la veille, les soldats reçurent l'ordre de cesser la lutte et ils retraitèrent sur Sorel, pour renouveler leurs forces.

Ils abandonnèrent leur canon, qu'ils ne pouvaient ramener avec eux.

Les insurgés ne firent aucune poursuite régulière ; étant eux-mêmes très fatigués, ils se contentèrent de retourner au village en chantant leur triomphe et amenant trois ou quatre prisonniers.

La version anglaise de ce combat diffère considérablement de celle que nous venons de soumettre. Certain écrivain dit que l'armée de Gore fut transportée par eau, de Sorel à Saint-Ours ; que le colonel fut prié de continuer en bateaux à vapeur jusqu'à Saint-Denis où il prit le village par surprise. Cette histoire est sans fondement ; il est avéré que l'armée suivit la route de terre depuis Sorel jusqu'à St-Denis, par St-Ours.

D'après une autre relation, on aurait conseillé à Gore de ne pas diviser ses forces à Saint-Ours, mais de suivre, en phalange serrée le chemin de la Reine.

Que tel avis ait été donné ou non, Gore ne saurait être blâmé pour la conduite qu'il a tenue, car sa défaite n'a pas été due à la distribution de ses forces, mais à la sage tactique de l'ennemi et l'état d'épuisement dans lequel se trouvaient les soldats.

On a mis à quarante le nombre de tués et blessés, avec huit prisonniers, du côté de Gore ; puis, du côté des insurgés, un certain nombre de blessés et douze morts, parmi lesquels on remarquait Charles Ovide Perreault.

Cette victoire décisive créa un contentement général chez les rebelles et un grand nombre se

rallièrent sous la bannière de leurs chefs. La clôture prochaine de la navigation et la certitude que l'on avait de ne voir arriver aucun contingent important d'Angleterre, avant le printemps, et cela avec l'assurance de secours des Etats-Unis augmentèrent puissamment les espérances des insurgés.

Le colonel Gore avait été forcé d'abandonner cinq de ses blessés qui reçurent les soins les plus attentifs du Dr Nelson dont ils durent reconnaître l'habileté comme médecin en dépit de son titre de commandant des rebelles.

Perreault était un jeune avocat de talent, et appartenait à une des meilleures familles de Montréal. C'est en traversant le chemin, porteur des ordres du Dr Nelson à un petit corps d'insurgés, qu'il trouva la mort. Tous les autres, tombés dans la mêlée, étaient de loyaux citoyens de Saint-Denis et de Saint-Antoine.

Un nommé Louis Pagé, devenu plus tard un des principaux marchands de Saint-Denis, dut à l'intelligence de sa femme de conserver sa vie. Elle avait placé sur la poitrine de son mari une rame de papier épais sur lequel elle avait boutonné l'habit. Durant le combat une balle venant

de l'ennemi frappa Pagé en pleine poitrine pénétrant jusqu'à la quatorzième feuille de papier, pour arrêter là sa course meurtrière.

La victoire de Saint-Denis excita grandement l'enthousiasme des insurgés, et un grand nombre, de 1,000 à 1,500 hommes dit-on, se portèrent sur Saint-Charles où Brown était retranché.

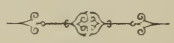

BATAILLE DE SAINT-CHARLES

Il n'y a peut-être nulle part dans le Bas-Canada, aujourd'hui la province de Québec, une vallée aussi fertile, aussi riche en beautés pittoresques que celle traversée par la rivière Richelieu. Cette rivière sort du lac Champlain, Etats-Unis, au nord, et vient se jeter dans le grand fleuve St-Laurent, à William Henry, aujourd'hui Sorel, nom beaucoup plus approprié et celui d'un colonel français qui construisit un fort à cet endroit.

Le Richelieu a aussi porté le nom de Sorel et celui de rivière des Iroquois, ayant été la route principale des grandes tribus confédérées de sau-

vages de ce nom qui si souvent semèrent la mort et la désolation parmi les colons français dans les premiers temps de la découverte du pays.

Avant de relater les faits de la bataille de Saint-Charles, faisons en quelques traits une esquisse de cette région, ou du moins de cette splendide vallée plus intimement liée que le reste aux évènements de 1837. Prenons comme point de départ, Belœil. Situé au pied du vaste mont appelé Montagne St-Hilaire, le village de Belœil consiste en un groupe de jolis cottages, et renferme certains monuments commémoratifs de l'insurrection, en outre le presbytère où le vieux Sexton fut blessé, parce que, par suite d'un malentendu, il n'avait pu donner le mot de passe à la sentinelle anglaise.

Saint-Marc est à six milles de distance, et là se trouvent le château Drolet et les résidences de plusieurs des principaux hommes de l'époque.

Les Drolet ont toujours depuis figuré en premier lieu dans les annales de leur pays, et celui qui porte aujourd'hui le nom ne fait pas exception à la règle.

Une autre maison importante est celle où est né l'illustre Sir George Etienne Cartier, baronet.

Sir George est mort dans des circonstances bien autres que celles qui marquèrent sa vie durant cette période mouvementée. C'est un des rares patriotes qui réussirent alors à s'enfuir aux Etats-Unis et il eut l'honneur de voir sa tête mise à prix ; $2,000 étaient offerts à celui qui le capturerait vif ou mort.

Après la défaite de Saint-Charles, on le voit mener une triste vie d'exilé dans un pays étranger. Mais les évènements devaient changer et, quelques années plus tard, oublié, il revenait à son village natal. Il devait cependant rapidement faire sa marque et nous le voyons bientôt décoré du titre de chevalier comme un des pères de la Confédération, puis à sa mort, en Angleterre, il est le premier Canadien dont les restes ont eu l'honneur d'être transportés en Canada à bord d'un des plus grands bateaux de guerre de Sa Majesté. Vraiment la réalité est plus étrange que la fiction. La vie de Sir George Etienne Cartier est un véritable roman.

La maison des Cartier est située à quelques centaines de verges de Saint-Antoine et commande une belle vue du village de Saint-Denis et d'une île magnifique de la rivière Richelieu. C'est une belle grande maison en pierre de taille et dont la

construction remonte à l'année 1782. Une partie était réservée à la résidence de la famille et l'autre (avec ses contrevents en fer, comme c'était alors l'usage), servait de magasin général pour l'approvisionnement de toute la contrée environnante.

C'est là que les chefs de l'insurrection de la vallée du Richelieu, avaient l'habitude de se réunir, et rien d'étonnant qu'ils aient établi à cet endroit leurs quartiers généraux, lorsque l'on sait que l'hospitalité de la famille Cartier était chose universellement reconnue.

La maison et la propriété appartiennent encore à la famille et la mémoire du nom vénéré de George Etienne Cartier ne mourra pas, croyons-nous, car il y a aujourd'hui un héritier du nom historique, dans la personne de l'arrière-neveu de l'illustre homme d'Etat.

Sur les divers chemins conduisant à Saint-Charles, se trouvent plusieurs maisons de ferme. Il n'en est pas une qui n'ait fourni son contingent à l'armée des insurgés retranchée à cet endroit ce jour fatal de la bataille. Les rangs de cette armée étaient composés presque entièrement des cultivateurs de la localité, et commandés par les principaux citoyens des districts de Montréal et Richelieu.

Un des individus les plus suspects de Saint-Charles était le curé de la paroisse, " Messire Blanchette, " dont il est question à un autre endroit de ce livre, dans " Le Rôle d'Honneur. "

La carrière de cet homme est aussi extraordinaire que celle de son paroissien " George Etienne. "

Quelques années après la rebellion, Messire Blanchette quitta le Canada pour s'en aller, dans le territoire de l'Orégon et dans la Colombie Anglaise, exercer, et avec succès, ses talents de missionnaire chez les sauvages de l'extrême ouest. Il devint, par la suite évêque et, peu de temps après il mourait, loin de son beau Richelieu, bon et fidèle serviteur, plein d'années et de mérite.

Le champ de bataille de Saint-Charles est situé à environ un demi mille de l'église paroissiale.

Dans un rapport de cette bataille, il est dit que les patriotes enivrés de la victoire de Saint-Denis, jurèrent de répéter ce glorieux fait d'armes à Saint-Charles. Les travaux du camp furent poussés activement, tous les préparatifs furent exécutés avec enthousiasme, tant était grande la confiance dans l'issue finale.

Au commencement du mois de novembre, on

avait forcé M. Debartzch, seigneur du comté, de se réfugier avec sa famille à Montréal, sous prétexte que c'était un *bureaucrate* et qu'il avait même trahi la cause de ses concitoyens.

Le Dr Gauvin, d'une des meilleures familles de Montréal et qui avait aidé Madame Gamelin, l'illustre fondatrice des Sœurs de la Providence, dans ses fonctions d'hospitalière auprès des prisonniers, prit possesion de la maison de Debartzch, avec une escouade de dix-sept hommes et il y établit une base d'opérations.

Ce château consistait en une forte maison de bois, située entre le grand chemin et la rivière Richelieu, avec une écurie en pierre sur son côté droit, et autres avantages naturels de défense. En ligne diagonale avec cette maison, traversant le chemin et s'étendant dans les champs jusqu'à un côteau couronné d'un petit bois, qui existe encore, les insurgés construisirent un puissant abattis de branches et de bois, rempli de terre, avec une meurtrière ça et là, selon les accidents du sol.

Le choix de ce champ de bataille naturel avec tous les avantages des accidents du terrain, dénotait l'œil d'un véritable stratégiste. C'est à ce poste qu'un corps comparativement bien disci-

pliné d'insurgés attendit l'ennemi, sous le commandement de Thomas Stoddart Brown.

C'est le 25 novembre, 1837, que les troupes anglaises, sous les ordres du colonel Wetherall, firent leur apparition à Saint-Charles.

Ce corps d'armée se composait de six compagnies d'infanterie, deux pièces d'artillerie et un détachement de cavalerie.

Ayant fait halte à peu de distance du camp ennemi, Wetherall déploya ses forces sur la droite et sur la gauche, de manière à faire impression. Il dépêcha un messager,—un habitant du nom de Durocher qu'il avait capturé — au commandant Brown, disant que si on lui permettait de continuer, sans être molesté, sa marche jusqu'à Saint-Denis, il n'attaquerait pas les Canadiens ni ne leur ferait aucun mal.

Malheureusement Brown ne reçut pas la communication en dû temps, et Wetherall n'obtenant pas de réponse engagea immédiatement le combat en tournant la gauche de la position des insurgés, prenant possession des hauteurs boisées et y installant son artillerie.

Un feu bien nourri s'ouvrit alors et les Canadiens se montrèrent d'égale force aux réguliers, ant des coups considérables, jusqu'au moment

où les remparts commencèrent à céder sous les coups répétés des canons de gros calibre.

C'est à ce moment que Wetherall commanda une charge à la bayonnette. Les soldats se ruèrent jusqu'au haut du ravin, se dirigeant avec impétuosité vers la maison de pierre et la rivière.

Les insurgés, armés de fusils et de faulx firent un instant une vigoureuse résistance, puis reculèrent disputant le terrain pas par pas jusqu'au pont sur le grand chemin où ils se débandèrent enfin.

Les pertes subies étaient grandes. La statistique, de sources françaises, met à quarante le nombre de tués, la majorité à ce dernier combat.

Voici les noms de quelques-uns des officiers qui se distinguèrent par des actes de haute valeur : Pierre Amiot, cultivateur à l'aise et représentant de Verchères à l'Assemblée ; Auguste Papineau, de Saint-Hyacinthe, et les deux frères Hébert, Amable et Jean-Baptiste, de la paroisse de Saint-Charles.

Voici une autre version de cette bataille :

" Le camp consistait en un retranchement formé d'arbres tombés et une grande maison en

pierre. Le colonel Wetherall, à la tête de 500 hommes environ et deux pièces de campagne, partit de Chambly, le 22, mais vu le mauvais état des chemins, les ponts étant brisés, et par suite d'une halte à St-Hilaire pour attendre le colonel Gore, il n'arriva à Saint-Charles que le matin du 25.

" Une attaque réitérée des canons rompit les faibles remparts, et Wetherall commanda alors la charge à la bayonnette. Ce fut une immense boucherie, les soldats ne faisant aucun quartier et le village fut incendié, à l'exception de la maison de M. Debartzch. Du côté des Anglais, il y eut trois hommes tués et dix-huit blessés.

" Le lendemain, Wetherall dispersa une petite troupe à Pointe Olivier ; et l'on peut dire que ce fut là le dernier coup de la rébellion, le long du Richelieu, tous les chefs ayant pris la fuite. "

La loi martiale fut proclamée dans le district de Montréal, le 5 décembre et les troupes furent répandues dans tout le pays, tandis que la milice des Townships de l'Est était mise sur pieds et

arrêtait plusieurs insurgés fugitifs cherchant à passer la frontière ; parmi eux était le Dr Wolfred Nelson.

Un corps de réfugiés se réunit à Swanton, Vermont, sous le commandement de R. M. S. Bouchette et autres, et envahit le Canada par St-Armand, mais il fut promptement repoussé par la milice de Missisquoi sous le commandement du capitaine Kempt, et Bouchette fut capturé.

En même temps, des insurgés, en grand nombre, s'étaient assemblés à Saint-Eustache, à dix-neuf milles au nord-ouest de Montréal, sous les ordres d'un nommé Amary Girod, nommé par Papineau commandant de l'armée du nord du St-Laurent. Cette bande de rebelles se livra à des dépradations contre les loyaux habitants du district dont ils s'emparèrent des propriétés après les avoir forcés de se réfugier à Montréal.

La rébellion étant supprimée sur la rive sud du St-Laurent, Sir John Colborne avait le temps de s'occuper des rebelles du nord. En conséquence, le 13 décembre, il partit de Montréal à la tête d'environ deux mille réguliers et, traversant la rivière Ottawa sur la glace, le matin suivant, s'avança sur Saint-Eustache où s'étaient réunis environ mille rebelles.

Ces derniers s'étaient réfugiés dans l'église et les maisons voisines. Ils firent une forte résistance, mais la baricade ne put résister et elle fut emportée à la pointe de la bayonnette.

Les insurgés eurent cent hommes de tués, autant de blessés, et plus de cent furent faits prisonniers.

Le feu fut mis à l'église, et comme il faisait un grand vent, les flammes se communiquèrent aux maisons voisines dont soixante furent consumées.

Quatre jours plus tard, Girod, le commandant, se suicidait à la Pointe-aux-Trembles.

De Saint-Eustache, Sir John Colborne se dirigea vers Saint-Benoit où avait fomenté la révolte, mais dont les habitants sont des plus loyaux. Sur tout le parcours de la route étaient arborés des drapeaux blancs, et dans le village 250 habitants rangés en ligne tenaient également à la main des pavillons blancs en signe de soumission et désireux d'avoir leur pardon.

On pardonna à tous sauf aux chefs qui furent envoyés à la prison de Montréal.

Des corps peu importants d'insurgés dans d'autres parties du district, furent dispersés, et

Sir John Colborne rentra à Montréal le 19 de décembre.

Au nombre des nombreux patriotes tombés à Saint-Eustache, le plus regretté peut-être fut le Dr Chénier. On lui a élevé, dans le square Viger, à Montréal, un magnifique monument, et le poème dû à la plume de notre savant poète Fréchette, est bien propre à raviver sa mémoire dans le cœur de tous ses concitoyens.

Pendant que se passaient ces évènements à St-Eustache, les réfugiés dans l'Etat du Vermont percevaient des fonds dans le but d'une invasion et le 28 février 1838, environ six cents d'entre eux traversaient la frontière, ayant à leur tête Robert Nelson, frère du docteur, et le Dr Côté. Ils apportaient avec eux 1500 armes et trois pièces de campagne. Ils tentèrent de soulever une nouvelle insurrection, mais ils furent promptement repoussés par la milice et quelques réguliers et le général des Etats-Unis, Wool, les obligea de mettre bas les armes.

REBELLION DE 1838

La politique de tolérance suivie par le gouvernement anglais à l'égard des rebelles de 1837, loin de déterminer un sentiment de gratitude avait plutôt produit l'effet contraire, et malgré l'esprit de conciliation avec lequel ils avaient été traités, les plus violents partisans entretenaient encore l'espoir d'une nouvelle résistance et s'imaginaient que le gouvernement avait peur de les punir.

Ce désir d'une nouvelle insurrection était activé par un certain nombre d'Américains vivant sur la frontière, et, malgré des proclamations des gouverneurs de certains Etats, aucune action n'était prise contre les rebelles que l'on laissait continuer leur travail contre une puissance amie. Au moyen d'associations secrètes une insurrection mieux organisée que celle de 1837 se préparait, ayant pour chefs Robert Nelson et le Dr Côté.

Le départ de lord Durham semble avoir été le signal du mouvement et le soir du jour où le gouverneur quittait Québec (le 3 novembre) eut lieu le premier acte d'hostilités à Beauharnois. Quatre cents rebelles environ saisirent le steamer

Henry Brougham, firent les passagers prisonniers et le désemparèrent d'une partie de ses machines pour l'empêcher de se rendre à Lachine. Les rebelles prirent aussi possession de la maison de M. Ellice, firent les pensionnaires prisonniers et s'emparèrent de seize pièces d'armes.

L'insurrection était générale dans le district de Montréal. Un monsieur Walker est tué à La Fortune, près de Laprairie ; sur une certaine distance de la voie ferrée de St Jean, les rails sont enlevés, et des voitures de la malle sont arrêtées.

Le matin suivant, le dimanche, 4, un groupe partait de Châteauguay pour aller à Laprairie saisir les armes et les magasins, mais il est arrêté dans son entreprise par les sauvages. Une femme qui cherchait une vache dans le bois vint donner l'alarme en disant qu'elle a vu des hommes à l'air suspect se dirigeant vers le village ; les sauvages, parfaitement loyaux sautent sur leurs armes et se précipitent à la rencontre des intrus à qui il n'en faut pas d'avantage pour prendre la fuite, laissant soixante et quatre prisonniers qui sont transportés à Montréal.

La loi martiale avait été déclarée le 4, et à une assemblée du Conseil Spécial, le 9, l'acte

d'*habeas corpus* fut suspendu. Un certain nombre d'arrestations furent faites et la prison de Montréal se remplit rapidement.

Deux mille rebelles environ s'étaient joints à Nelson. Le Dr Côté et autres insurgés n'étaient pas entrés au Canada, mais se tenaient aux Etats-Unis, à Rouse's Point, à vingt milles environ de Napierville, où les Américains amis des rebelles avaient établi un dépôt d'armes, de munitions, etc., etc.

Il importait fort à Nelson de maintenir ses communications avec Rouse's Point, et ce n'est pas sans alarme qu'il vit la milice volontaire de Odelltown s'emparer de l'usine à vapeur de Lacolle, ce qui brisait ses communications avec le Dr Côté. Ce dernier comprenant l'importance d'occuper le moulin de Lacolle décida de tenter d'y déloger les gens de Odelltown.

Or dans la nuit du 5, une goëlette descendait du lac et venait débarquer à Rouse's Point un canon de petit calibre et environ 250 fusils. Dans la même nuit, environ quatre cents Canadiens traversaient la rivière Richelieu à Alburgh, prenaient leurs quartiers entre Champlain et Odelltown pour se diriger ensuite à Lacolle et Napierville.

Vers neuf heures du matin, le 6, ce corps d'armée commandé par le Dr Côté et Gagnon marchait contre les militaires établis dans le moulin de Lacolle.

Le colonel Odell, à la tête de la milice, avait notifié, de l'attaque projetée, le major Shriver, de la milice de Hemmingford, et ce dernier vint à son secours.

Les rebelles furent promptement repoussés, avec une perte de onze hommes tués et huit prisonniers. Il y eut un grand nombre de blessés qui réussirent à passer la frontière avec le corps principal battant en retraite. Environ quatre cents armes, avec quantité de munitions et le canon des rebelles furent capturés.

Sir John Colborne, cependant n'était pas resté inactif, et le 6 il quittait Montréal avec les 15e, 24e, 71e, 73e régiments et une partie du 93e, les Dragoon Guards, les Hussards, environ 400 sauvages, 500 militaires et 8 pièces de campagne, pour se porter sur Napierville.

Les rebelles occupaient encore Beauharnois, mais Sir John Colborne laissa le soin de s'occuper de ce poste à deux régiments de la milice de Glengarry, déjà en route, sous le commandement des colonels Fraser et McDonald, et il marcha contre Nelson.

" Le président de la République du Bas-Canada " se trouvait ainsi dans une position critique. La milice victorieuse occupait le moulin de Lacolle et Odelltown, lui coupant par là la retraite, et Sir John Colborne avançait sur lui avec une puissante armée.

Il décida donc de maintenir ouverte sa communication avec les Etats-Unis, et dans ce but, le 9, dans la matinée, il marcha contre la milice à Odelltown, avec 800 hommes armés de fusils, 250 environ armés de piques, etc. Le corps militaire de Odelltown ne se composait que de 200 hommes, mais ils avaient le petit canon capturé à Lacolle et était commandés par un officier brave et expérimenté, le lieutenant-colonel Taylor.

Cet officier plaça ses soldats dans et autour de l'église méthodiste et offrit une fière résistance. Le canon placé sur la terrasse, en avant de l'église, fut d'un grand service à l'approche des rebelles, mais on se trouva forcé de l'abandonner et de retraiter dans l'église. Les insurgés firent de vigoureux efforts pour l'enlever mais sous le feu constant partant de l'église ils durent reculer.

La bataille avait duré deux heures lorsqu'à l'arrivée d'un secours de 100 miliciens, les insurgés durent battre en retraite. Une partie se dirigea

vers Napierville et le reste vers la frontière américaine. Parmi ces derniers était Nelson.

Sir John Colborne entra dans Napierville le 9, mais les insurgés avaient évacué la place pour aller attaquer Odelltown.

Le même jour qu'avait lieu l'attaque de Odelltown, environ 1,000 miliciens de Glengarry, avec quelques compagnies du 7e régiment traversaient le St-Laurent et marchaient sur Beauharnois, où ils dispersaient une faible armée d'insurgés et libéraient les prisonniers faits à bord du *Henry Brougham*, le 3 courant.

Les seuls insurgés sous les armes étaient maintenant retranchés dans la maison de M. Bruneau, à mi-chemin entre Boucherville et Chambly et ils furent vite dispersés par deux compagnies du 66e régiment, et ainsi fut supprimée la seconde rebellion qui avait duré juste une semaine.

Cependant, les loyaux citoyens avaient été trop vivement outragés dans leurs sentiments, par deux rebellions dans les douze mois écoulés, pour se contenter d'une simple répression

Des cris de vengeance et de représailles se firent entendre : nombre de loyalistes avaient eu à souffrir de la part des insurgés, des insultes et

des dommages, et du sang avait été répandu pour supprimer la révolte.

Sir John Colborne voulut empêcher les outrages et les excès, mais il ne put retenir la milice. La population presque entière de Laprairie avait épousé la cause des insurgés ; on l'en fit repentir, car la torche incendiaire fut promenée dans les maisons et les granges de tous citoyens suspects, détruisant foyers et provisions. Des familles entières se virent subitement ruinées et les décombres noircis de ce qui avait été, durant des années d'heureux foyers, portèrent la sombre preuve des ravages de la guerre civile.

Ici finit l'histoire de la rebellion de 1837-1838. Les pages qui suivent ne sont que le corollaire de l'insurrection. Il reste encore à donner à l'œuvre la dernière touche, en sortant de l'oubli le nom des principaux acteurs, leur " rôle d'honneur ", et plusieurs détails intéressants de cette remarquable période.

ROLE D'HONNEUR

OU

Liste complète des Patriotes détenus dans les prisons de Montréal en 1837-1838-1839

DATE ET LIEUX DES ARRESTATIONS, ETC.

---

16 Nov. 1837. — Chas. A. Leblanc, Jean Dubuc, Amable Simard, George DeBoucherville, André Ouimet et François Tavernier.

17 Nov.—Jean François Bossé-Lionais.

18 Nov.—Louis Michel Viger.

21 Nov.—Michel Vincent, de Longueuil.

26 Nov.—Narcisse Lamothe, de Laprairie.

1er Déc.—Côme Séraphin Cherrier.

3 Déc.—George Dillon.

4 Déc.—André Giguère, Toussaint Merville, André Lacroix, A. E. Barclay, Eusèbe Durocher, Louis C. Duvert, Pierre C. Phaneuf, Toussaint Peltier, Dr Jacques Dorion, Louis Mayer, Chas. Gouin et Louis Chapdelaine.

9 Déc.—Ls Boindon, Amable Daunais, Pierre Bourgeois et Daniel Forbes *alias* McNaughton.

12 Déc. — François Jalbert, Robt. S. M. Bouchette, Henri A. Gauvin, Timothy Kinebert, Rodolphe Desrivières, Siméon Marchesseault, Jean-Bte Languedoc, François Leford, Ambroise Hébert, Alex. Pinsonnault, Denis Duchaine, Jean P. B. Belleville, Louis Tremblay, Toussaint Dufresne, Alexis Richard, Pierre Languedoc, Toussaint H. Goddin et Wolfred Nelson.

15 Déc. — Luc Auger, Luc H. Masson et Damien Masson.

17 Déc.—Alex. Fournier, Jos. Robillard, Jean-Bte Dumouchelle, Jos. Danis, Chas. Larose, Frs. Grignon, Magloire Guindon, Ed. Beaution dit Major, Jos. Malbœuf, Félix Cardinal, Léon Marie et Aug. Laurent dit Lortie.

19 Déc.—William Scott, de St-Eustache.

20 Déc.—Louis Courcelles, John Anderson, Ambroise Lapierre, Jean-Bte Bousquet, François Daoust, François Ricard, Toussaint Langlois-Robillard, Ambroise Brunelle, Hypolite Mayer, Jos. Laporte, Ed. Villais, Stanislas Roy, Modeste Roy, Hercule Dumouchelle, Jacques Dubeau, J. A. Berthelot, Camille Dumouchelle, Pierre Marie,

Gédéon DeLorimier, Charles Lemoine et Louis Adolphe Robitaille.

5 Jan. 1838. — Timothy Franchère, Louis Marchand et Richard A. R. Hubert.

6 Jan. — Jean Blanchette, François Guérin, Antoine Rochon, Isaac Foisy, Jean-Bte Bellanger et Auguste Sanche.

10 Jan. — Joseph Maz dit Lapierre, Michel Frégeau, Frs. Séguin, Jos Vadenais, Guillaume Montplaisir, Paschal Viger, Marcel Sauvé, Christophe Daigneau, François Bertrand, Louis Brouillard et Hugh Ward.

20 Jan —Chs Olivier.

25 Jan.—François Nicolas.

26 Jan.—Louis M. Decoigne, François Ranger, Théophile Roy, Joseph Tellier, Léon Breault, Barthelémy Poissant, Jean-Bte Tremblay, Frs. Surprenant, Jean Jubotte, Luc Hébert, Olivier Glautenel, Joseph Gervais, Robert McMahen, Pierre R. Narbonne, Joseph Hébert et Dr Léonard Brown, de St Jean.

27 Jan.—Joseph Duvernay et Benj. Senécal.

29 Jan.—Jacques Demers.

31 Jan.—Louis Charette.

1er Fév.—Joseph Robillard, Joseph Duval et R. P. Bélair.

2 Fév.—André A. Papineau, de St-Hyacinthe.

4 Fév.—Olivier Lanthier.

5 Fév. — Patrick Murray, Michael Dwyer, Peter O'Callaghan et Louis Papineau.

6 Fév.—James Watts, Aug. Labrie, Jean-Bte Dumouchelle, J. Raymond et Eustache J. de Carrière.

8 Fév.—Noël Scott, Frs Lemaître, Jos. Letomée, William Blyth, Jérôme Longpré, François Pillon, Jérôme Latour, André Levallée, Moïse Marchesseault, Jos. Phaneuf, Médard Bouchard, Noël Duval, Morphile Lamaremy, Jos. Tougas, Louis LaBerge et Zéphirin Girardin.

9 Fév.—Louis Dirigé dit Laplante et Etienne Lonctin.

10 Fév.—Jos. Petit dit Lalumière, Bart. Godin dit Laparie, Hyacinthe Derouin, Alexandre Derouin et Jean-Bte Richer.

13 Fév. — Jérôme Longpré, Médard Gagnon et Laurent Longpré.

14 Fév —Alexandre Drolet.

15 Fév.—David Beauchemin,Jean-Bte Ethier, Jean Marie Latour et Jean-Bte Fluneau.

16 Fév.—Pierre Barrière *alias* Langevin, de St-Césaire.

17 Fév.—Faus. Richer dit Laflèche, Marcel Cordeau, Pierre Mondor et Edouard Besse.

27 Fév.—Garçonet Lareau.

1er Mars.—Adolphe Dugas, Jean Charlebois et Appoline St-Germain.

2 Avril.—François Molleur.

3 Avril.—Enoch Jacques.

5 Avril.—Joseph Mongeau.

11 Avril. — James Murphy et Faus. Ant. Lavigne.

24 Avril. — Patrick Flannaghan et Hugh Feenan.

25 Avril.—Jean-Bte Molleur.

26 Avril.—Alexandre Drolet, de St-Charles et Joseph I. Drolet, de St-Marc.

30 Avril. — Joseph Gariépy, Louis Lussier, Félix Chénier, Louis Poulin, Olivier Arcand, Amable Paradis, de Sorel ; Dominique Chartrand, André B. Peloquin, de St-Martin ; Paschal Bourbonnier, Jean-Bte Arcand, Wm. Whitlock, de Vaudreuil ; François Migneault, Nicolas Rolland, Jean Félix Labrie, de St-Ours ; Pierre Amiot, de Verchères ; Louis Lacoste, de Boucherville ; Isaac S. Larocque, de Rigaud ; Louis Chapdelaine, Charles Gouin, Louis Chicon Duvert, Eusèbe Durocher, de St-Charles ; Antoine Charles Bardy,

de St-Athanase ; André Lacroix, François Tavernier, de Montréal ; Jean-Bte Vallée, Jean-Bte Lussier, de St-Denis ; François Chicon Duvert, de St-Charles ; Augustin Labelle, Antoine Consigny, Michel Carrière, de St-Eustache ; Hyacinthe Charlebois, Narcisse Valois, de Vaudreuil ; Benjamin Lefebvre, George de Boucherville, de Montréal ; Amable Simard, Hector Barsalou, capitaine Beaulac, de St Ours ; Louis Michel Viger et Toussaint Peltier, de Montréal ; André Ouimet et Bonaventure Viger, de Boucherville.

3 Mai.—Jacques Lacombe, de Ste-Scholastique ; André Jobin, de Ste-Geneviève.

2 Juin.—Joseph Lacombe.

4 Nov.—Olivier Leblanc, de Bécancour ; Jean Baptiste Rose, Pierre Tessier, Joseph Picard, Joachim Primeau, Jean-Baptiste Viau, Pierre Noro, Ovide Beauchamp, Antoine Côté, Joachim Filion, Jean-Bte Brindamour, Jacques Lefebvre, Gabriel Collette, Louis Beloirin, Pierre Primeau, Pierre Billette, Pierre Reid, Thomas Reid, Antoine Boursier, Charles Mercille, Francis Duquette, Joseph Longtin, Jean-Bte Dumouchelle, Vital Dumouchelle, Fr. Maurice Lepailleur, Louis Guérin, Frs X Dubord, Louis Lucasse, Gabriel Jodoin, Nicolas Rousselle, Paul Mailloux, Francis

Dorais, Pierre Dorais, J. Louis Thibert, senr., Jérémie Groulx, Félix Gagnon, Charles Vervais, Antoine Roy, Joseph Meloche, Louis Ruffiange, Toussaint Trottier, Bazile Collette, Michel Billette, Constant Guérin, Francis Laplante, Antoine Rochon, Toussaint Dumouchelle, Pierre Mallette, Jean-Baptiste Tisseur, Joseph Roy, Paul Loiselle, Pierre Dorais, Jean-Baptiste Mallette, Jean L. Thibert, junr., Benjamin Colerie, Jean-Baptiste Rousselle, Pierre Picard, Toussaint Loiselle, Augustin Primeau, Jean-Baptiste Loiselle, Pierre Billette, Eustache Senécal, Pierre Parent, Paul Boursier, Jos. N. Cardinal, notaire, Etienne Lefebvre, Etienne Merleau, George Chevrefils, Jean Marie Dorais, Narcisse Ménard, Pierre Reid, Narcisse Bruyère, Joseph Guimond, Joseph Duquette et Antoine Couillard, de Châteauguay ; Jean J. Girouard, notaire, de St-Benoit ; Alexis Ménard, de St-Isidore ; Fr. X. Desjardins, de Vaudreuil ; John Terill, de l'Etat du Vermont, E.-U. ; David Madore, de St-Vincent de Paul ; Dom. Ducharme, Charles Picard et Timoléon Ducharme, de Lachine ; Pierre Dupuis, de Laprairie ; F. Armand dit Flamroue, de Rivière des Prairies ; François Lauzon, Pierre Lussier, Luc Dufresne, Louis H. Lafontaine, avocat, Denis B. Viger, avocat, Louis

M. Viger, avocat, Charles Mondelet, avocat, John Donegani, marchand, Frs. M. Desrivières, avocat, Léwis Jos. Harkin, Dexter Chapin, John Willing, Augustin Racicot, Henry Badeau, Cyrille David, Louis Coursolles, François Blanchard, F. Pigeon, Louis Morin, Wm. Brown, Jos. A. Labadie, notaire, Jean-Bte Choquette, H. Derome dit Decareau, Pierre DeBoucherville, Frs. M. de Morochond, Félix Goulet, Avila Weilbrenner, Richard Dillon, Harrier Hamelin, Jean-Bte Houlée, Aug. Dupere, Sam. Newcomb, jr., Michel Bourbonnière, George Dillon, de Montréal.

5 Nov. — Pierre Normandin, de Laprairie ; Théo. Vachereau, de La Tortue ; Etienne Régnier et Joseph Allard, de St-Jean ; Jules Gagnon et Moïse Pinsonneault, de St-Valentin ; François Ranger et Jacques Bouchard, de Lacadie ; Dr J. André Lacroix, de St-Athanase.

6 Nov. — Etienne A. Dubois, John Fullum, Alexis Bouthillier, François Contant, François Ste-Marie, Etienne Hauchman, Pierre Côté, Hypolite Jérémie, Joseph Emery Coderre et Jérémie Barrette, de Montréal ; Edouard Gaudet, Edouard Houle, Julien Lafaille, François Manchond et Pierre Macé, de St-Athanase.

7 Nov. — Jacques Barbeau, de La Tortue ;

Ls Martin et Etienne L'Ecuyer, de St-Philippe ; Chas Dewitt, Louis Duranceau, Moses Dalton, H. Fortin *alias* Poulin et François Reid, de Châteauguay ; Isaac Negus, de Chicago ; Pierre C. Ste-Marie et Olivier Gariépy de Laprairie ; Antoine Prevost et Chas. Prevost, de St-Laurent ; Louis A Robitaille, Azarie Archambault et Ed. Beaudry, de Varennes ; Léandre Ducharme et John Macdonald, de Montréal.

8 Nov. — Louis Chapdelaine, Charles Gouin, Alexis Peloquin et Moyse Duplessis, de William Henry (Sorel) ; Jos. A. Berthelot et Adolphe Perreault, de Montréal.

9 Nov.—Edouard Barnard, de Trois-Rivières ; François Côté, de Québec ; Jean-Bte Lamirande, de St Philippe ; Edouard R. Fabre et Guillaume J. Vallée, de Montréal.

10 Nov.—John H. Webster, de Châteauguay ; Joseph Rousselle, de Ste-Geneviève ; A. Babeau, Barth. Tremblay, J. Bte dit Chenaille, Charles Babeau et Paul Dupuis, de St-Philippe ; Vital Bourassa et Jean-Bte Olivier, de Laprairie.

11 Nov. — Théodore Béchard, de Blairfindie ; Charles Mongeon et Moyse Ménard, de St-Athanase ; Julien J.-Bte Roy et Benoni Charet, de Lacadie ; François Arrès, de St-Césaire ; Pierre

Pepin, de St-Jean-Baptiste ; Patrick Hays et J. Henry Bates, de Swanton, E.-U.

12 Nov. — Célestin Asselin, Michel Ménard, Augustin Gervais, Nicolas Hené et Joseph Jolivette, de St Constant ; George Catman, de St-Edouard ; Antoine Vien, de Yamaska ; Jérémie Brousseau, Alexis Léonard et Jean Deragon, de Laprairie ; Frs. Surprenant, jr., de St-Philippe ; Louis Brodeur et Joseph Fontaine, de St-Denis ; Jean Dubuc, de Montréal ; Paul N. Leclaire, de St-Ours ; Joseph Cadieux de Mass., E.-U. ; Joseph Roberge, Jacques Robitaille, M. Tetro dit Ducharme et Antoine Foisy, de St-Charles.

13 Nov. — Joseph Boulet, François Paradis, Hilaire Paradis, Antoine Coupal, Eloi Dupuis et Julien Dupuis, de Lacadie ; J.-Bte Bernais, Noël Thibeault, Joseph Charon, Pierre Molleur, Eloge Tremblay, Eusèbe Dupuis, Nicolas Boissonneau, Christophe Fortin, jr, Antoine Girard, François Giroux, P. Bourdeau, François Godreau, Joseph Landry, Ant. Destroismaisons, Louis Fournier, David Cyre, Aubaine Gamache, Jacques Lavallière, Pascal Seignorine, Francis Lafrance, J.-Bte. Amand, Louis Belhumeur, Joseph Laporte, Pierre Thibeault, Antoine Rocque, Hyacinthe Jelenand, Marcel Desbrien, snr, Pierre Desbrien, jnr, Alex.

Patenaude, Hubert Landry, Julien Richard, François Patenaude et Lucien Morin, de St-Valentin ; Damase Leduc, Pierre Cohache, Jules Beaudin, Pierre Millet Simon Martin, Ed. Ferland et H. Pierre Morin, de St-Cyprien ; J.-Bte Bourgeault, de Rivière du Sud ; Guil. Benziger, du Ruisseau des Noyers ; Michel Boulet, de St-Edouard ; J.-Bte Dubeau, St-Athanase ; Olivier Gagner, Louis Rémillard, Pierre Babin, Edouard Latrimouille, Paul L'Hussier, Bazile L'Hussier, jnr, J.-B. Juneau dit Latulippe, Pierre Terriaux, Julien Denis, Bazile L'Hussier, snr, Roy. Théo. Desjardins, Ls. Cyre, Paul Sauvet, Toussaint Duclos, snr, Toussaint Duclos, jr, Joseph Boucher, Joseph Pinsonnault, Isaac Pinsonnault, Pierre Tremblay, Jean-Bte Levesque, Jacques St-Jean, Joseph Dumas. S. Louis Miller, Félix Cloutier et Philip Slaven de Lacolle ; William Brady, de William Henry ; Francis Bonin, de Ste-Marie ; Michel Côté, de St-Gervais, Qué. ; Jacques Girard, de St-Rémi ; Germain Chouinard, de Rivière du Sud ; Joseph Roy dit Pagé, P. Boudreau, Narcisse Roy, Pierre Boudreau, Hubert Ferland, François Bédard et Félix Poutré de St-Jean ; Adolphe Dugas et Michel Giroux, de St-Constant ; Charles Hindelang, de Paris, France ; Benjamin Mott, de Vermont,

E.-U, ; Daniel Woolfred, de New-York ; Célestin Dumontier, de Québec ; Alfred B. Lespérance, de Montréal ; Vital Desrochers, de St-Eustache ; Alexis Préfontaine, de Longueuil ; Paul Cecille, Samuel Newcomb, Louis Normandeau, Joseph Belinge, George Malbœuf, George Newcomb, J.-Bte Ruffinger, Pierre Leclaire, Jean-Bte Larivière, Louis Lesiège, Ignace Hubert, Louis Pregent, Jean-Bte Duquette, Pierre Duquette, Isidore Vézina, François Gagnon, François Boudreau et William Dalton, de Châteauguay.

14 Nov. — Joseph Laparle Léonore Bonneau, Frs Surprenant dit Lafontaine Zachari Bourdeau et Pierre Charbonneau, de St-Philippe ; Jean-Bte Dozois, sr, Hubert Leblanc, Pierre Lavoye, Louis Lemelin, Daniel Jacques Hubert, Pierre Paradis, Joseph Hébert, Pierrre Hébert fils de J. ; Jos. A. Hébert, Charles Huot, Frs. Trépanier, David Leblanc, David Demers, Jean Gagnon, Pierre T. Decoigne, Joseph Marceau, Louis Defaillette Jean Bte Lukin et Achille Morin, de St-Cyprien ; Jean Belleau, de Québec ; Louis Bissonnette, Pierre R. Narbonne et Louis Guerin, de Laprairie ; Gabriel Aimond, de St-Laurent ; Etienne Bouchard, de Lacadie ; Hypolite Lanctôt, de St-Rémi , Guil. Levesque, de Montréal ; Antoine Doré, de St-

Jacques le Mineur ; François Rémillard, de St-André ; François Camyré, de St-Constant.

15 Nov. — Denis Louprette, de St-Luc ; Paul Pinsonneault Constant Lanctot et Dominique Mouvette, de St-Rémi ; P. Derige dit Laplante, Jean-Bte Ouellette, sr, Louis L'Hussier, Michel Surprenant, Jean-Bte Ouellette, jr, Augustin Robert, Alexis Lanctot, Thomas Belonin, Jean-Bte Métras, Antoine Franche, Ambroise Simard, J.-Bte Roujeau, François Robert, Chas. Foucrault, Louis Roujeau, Luc Ovide Aubrie, Théophile Yelle, Antoine Benoit, Jean-Bte Ouimet, Fran. Monette, Jacques Robert, Théophile Monette, Vital Boutin, Antoine Monjeau, Médard Mounette, Joseph Roujeau, Jean-Bte L'Ecuyer, Paul Tremblay, Toussaint Beaudin, Jacques Bizaillon Vital Galarneau, Antoine Gauthier, Luc Verdon, Jean-Bte Versailles, Paschal L'Hussier, Louis L'Hussier, Alexander Ashley et Narcisse Simard de St-Edouard ; Louis Monjeau, de Varennes.

16 Nov. — Edouard Desautels, de Laprairie ; Pierre Pruneau, Jean Marie Thibert, Alexis Côté, Jean-Baptiste Trudel, Pierre David, Joachim Ruffiange, Frs. David, René Dupuis, Louis Deneau, Jean-Bte Côté, Joseph Caron, Paul Quesnel, Louis Poirier, Charles Poirier, François

Menoche, Jean-Bte Desforges, Jean-Bte Lefebvre, Jean-Bte Damien, Edouard Thivien et Michel Comtois de Châteauguay ; Vit. Payant dit St-Onge, Paul Barré, Pierre Granger, Dr Jean B. H· Brien, Thomas Dalton, Michel Tremblay, Louis Maheu, Aug. Boucher, Jean-Bte Mereille, Antoine Lefebvre, Louis Thibeau, Michel Primeau et François Lefebvre de St-Martin ; Pierre Théroux, de St. Isidore ; Jos. M. Longtin, Louis Lanctot, Charles Denault, Théophile Lanctot, Regis Lanctot, Bart. Dupuis, Dauphin Dupuis, Joseph Dupuis, Amable Longtin, Joseph Longtin, de St-Constant ; Denis St-Jean, La Tortue ; Regis Robert, Joseph Robert, Pierre Bachant, Joseph Barbeau et Chas Sanguinet, de St-Philippe ; François Bougie, François Dupont, Eustache LeBœuf, Etienne LeBœuf Jean-Bte Longtin, Jos. Eno dit Deschamp, Basile Roy, Charles Daous t; Ant. Eno dit Deschamp, Jean-Bte Leduc, Pierre Montpetit, Joseph Gendron, Antoine Laviolette, Michel Roy, Noël Mereille, Joseph J. Hébert, J. B Gendron dit Peloche, François Poirier, Benoit Charlebois, Michel Brosirs, Jos Roy dit Lapensée, Louis Roy, François X. LeBœuf, P. Tondu dit St-Onge, Antoine Daigneau, Joseph Daigneau, jr, Hyacinthe Shalle, Jean-Bte Rollin, Jos. Daigneau,

jr, Célestin Boyer, Louis Roy, Benoni Longpré, Eustache Lefebvre, Pierre Laberge, Nicolas Boyer, Louis Laberge, sr, Michel Longtin, Etienne Montpetit, François Thivierge, Antoine Leduc, Pierre Daigneau, E. Potion dit Montpetit, Michel Duval, Louis Thivierge, Joseph Roy fils de Chs., Pierre Duquette, F. Bourbonnais, Jean-Bte Montpetit, Michel Allany, David Gagnon, Louis Laberge, jr, Olivier Bourbonnais, Désiré Bourbonnais, Joseph Roy (capitaine), Pierre Pitré, Chs Roy dit Lapensée, Joseph Leduc, Geoff. Hebert, Pierre Peltier, Aug. Leduc, Jean-Bte Demers. M. Michelon dit Laurange, Louis Hébert et Chs. Gendron, de Beauharnois , Christophe Brodeur de St-Thimothée ; Jérémie Rochon, de St-Vincent de Paul.

17 Nov. — Olivier Robert, Hubert Robert, Alexis Fauteux, Antoine Roy, Pierre Roy, René Rouillé et Grégoire Rouillé, de St-Philippe ; Théo. Prevost, de La Tortue ; Toussaint Préfontaine, Godfroy Lague et Alex. Bouthillier de Longueuil ; Moyse Wattier, de Les Cèdres.

18 Nov. — Isidore Tremblay, Edouard Tremblay, Philippe Tremblay, François Bisette, Fran. X. Prevost, Jacques Goyette, Pierre Hebert, A. Papineau dit Montigny, Michel Mathurin, Barth. Meheu et Jacques Brunette, de Beauharnois.

19 Nov.—Jean-Bte Cidillot, Hilaire Guichond Edouard Bonaire, Jos. Pirons, Jean-Bte Fauteux, Antoine Quintal, Amable Vadeboncœur, Jean-Bte Girouard et Médard Surprenant, de St-Philippe ; Ls. Dirige dit Laplante, Isaïe Tremblay, Jean-Bte Laplante et Martin Dulude, de St-Constant ; Frs. Leclaire et Jean Leclaire, de Montréal.

20 Nov. — Jos. Daoust, de St-Luc ; P. Jarrel dit Beauregard, de St-Charles ; André Proteau, de Boucherville,

21 Nov. — Aug. St-James, Pierre Bourassa et Antoine Goyette, de Laprairie ; Fran. Thérien, de St-Cyprien ; Fran. Henry, de Québec ; Pierre Ponton, de Lacadie, Benoit Pagé, de Ste-Marie.

22 Nov.— Joseph Marceau, Jos Paré, Charles Dupuis, Fran. Bigonesse, Benoni Verdon et L. G. Neveu, de Lacadie ; Chevalier DeLorimier, de Montréal ; Marc Campbell, de Pointe-aux-Trembles ; Jos. L. L'Ecuyer, de Châteauguay.

26 Nov.—J. I. Boudreau, de St-Marc ; Jean-Bte Allard, de Belisle ; John Fratelin *alias* Braditch, de Dalmate.

27 Nov.—Jos. P. Larivière, de St-Eustache.

28 Nov. — James Perrigo et Gédéon Brazeau, de St-Martin ; Jos. Gagnon, Frs. Merlan, Michel

Rochon, de Châteauguay ; Jean-Bte Demers, T. Legrand dit Dufresne, jr, Frs. Laplante, sr, Julien Tremblay, Isidore Legrand dit Dufresne, Jean-Bte Normandin, F. H. Lefebvre fils de François, Pierre Gagnier dit St-Côme, L. Pousant dit Boileau, Eustache Lefebvre, Touss. Lefebvre, fils de Célest., Paul Robert, Toussaint Dupuis fils, Toussaint Dupuis fils de Louis, Michel Bouchard, Edouard Lefebvre, Pierre Lefebvre, Pierre Dupuis fils de Pierre, Louis Daigneau, Joseph Tremblay, Pierre Giroux, Jos. Langevin, fils de Michel, C. Célsetin Lefebvre, Léon Lamarre, Luc Lefebvre, Tous. Legrand dit Dufresne, sr, Paul St-Denis, A. Surprenant dit Lafontaine, de St-Philippe.

30 Nov.—Jean-Bte Bousquet, de St Charles ; Dr Amable Berthelot, de St-Eustache.

1er Déc. — Michel Paré, Pierre Bouthillier, Alexis Guertin, Chas Derige, Alexis Bouthillier et Aug. Dubuc, de Longueuil ; Thomas Daunais, de Contrecœur.

2 Déc.—Guill. Couture, Fran. Nadeau, Fran. Racicot et Pierre Roberge, de Laprésentation ; André Lamontagne, Donald G. Morison, André A. Papineau, Philippe N. Pacaud, J. F. Têtu, J. Laparre, Hyacinthe Robitaille et Olivier Roberge,

de St-Hyacinthe ; Pierre C. Phaneuf, Joseph Senée et Fran. Tessier, de St-Damase.

3 Déc.—Bastien Heldebrain et Bastien Heleu de Châteauguay ; Louis Trudeau, Hubert Pagé et An Bouthillier, de Longueuil.

4 Déc.—Pierre LaBruère et Fr. Langillier, de St-Hyacinthe ; Urbain Desroches, de St-Eustache.

10 Déc. — Jos. Leroux, de St-Thimothé et Mess. Mag. Frs. Turcotte, prêtre, de Ste-Rose.

11 Déc. — Frs. X. Hamelin et Paschal Pinsonnault, de St-Philippe ; Ambroise Sanguinet, Jacques Longtin, Jacques Daigneau, Clovis Patenaude. Jos. Pinsonneault, de St-Constant et Théophile Robert, de St-Edouard.

15 Déc.—Jean Casgrain, Amable *alias* Robert J., H D. Leblanc, D. D. Leblanc et Frs. Trépanier, de St-Hilaire ; Jos. Robert, (capitaine), de St-Philippe.

16 Déc. — Louis Trudelle, jr, Frs. Daoust, Louis Hénault et Louis Poineau, de St-Clément ; Antoine Charbonneau, de St-Thimothé ; Jean Laberge, Constant Buisson et F. X. Touchette, de St-Martin.

17 Déc.—Charles Sanguinet, de St-Philippe ; Ant. Vien, de Yamaska.

19 Déc.—Thomas Surprenant, de St-Philippe.

20 Déc. — Frs. Goudreau, E. P. Rochon et F. H. Guertin, de St-Philippe.

24 Déc.—J. B. Allard. de Belœil ; Frs. Tavernier, de Montréal.

26 Déc. — Théo. Bédard, de Blairfundie ; P. R. Louis Blanchard, de St-Hyacinthe ; Amable Daunais, de St-Cyprien ; Joseph Longtin, de St-Constant ; Thos. Valiquette, de Contrecœur ; Michel Lévesque, de St-Charles.

28 Déc.—Joseph Hensley, de St-Jean-Bte de Rouville ; E. T. Ducharme et Gabriel Courioux, de St-Marc ; E. Picard, de St-Constant ; Etienne Languedoc, Frs. St-Germain, sr et Frs, St-Germain, jr, de St-Philippe ; Jos. Lanctot, de St-Edouard.

1er Jan. 1839. — Taylor Wadley, de Hatley.

4 Jan. — René Leduc, de St-Thimothé ; Jos. Dumouchelle, Ignace J. Chevrefils et Louis Dumouchelle, de St-Martin ; Tous. Rochon, de Beauharnois ; F. X. Prieur, de St-Thimothé ; Joseph Wattier, des Cèdres ; Jean-Bte Lague, de St Mathias ; Chas. Bouc, Antoine Roussin, Léon Leclaire et Frs. St-Louis, de Terrebonne ; Jacques Robert, de La Tortue ; Pierre Urbain et Paul Gravelle de l'Ile Jésus ; Berthelot, de Lachenaie.

5 et 8 Jan.—Etienne Langlois, de Blairfundie ; Jean-Bte Boyer, Louis Boyer, Joseph Boyer, Prosper Robert, Jos. Raymond, Ant. Lanctot et René Pinsonnault, de St-Edouard ; Barnabé Dupuis, de St-Constant ; Moyse Longtin, de La Tortue ; Antoine Vandal, de St-Athanase ; Ed. Rémillard, de Laca ie ; Chas. Mandat et Jos. Coupal, de St-Philippe ; David Hébert, de St-Cyprien ; Louis Pinsonneault, de St-Rémi ; Pierre Plante, de St-Valentin.

9 Jan. — Michel Meunier, de St. Valentin ; Vital Robert, de La Tortue

10 Jan.—Cyprien Boyer, de St-Edouard ; Jos Langevin, de St-Cyprien ; Etienne LeBœuf de St-Clément.

16 Jan. — L. Raignean et Joseph Smith, de St-Cyprien ; Ant. Boyer, sr. et Ant. Denault, de Edouard.

18 Jan. — Francis Nicolas, de Lacadie ; Frs. Surprenant, de St-Philippe ; Pierre Lavoye de St-Cyprien.

22 Jan. — Ant. Coupal et Jos. Marceau, de Lacadie ; Frs. Bigonesse, de St-Cyprien ; Isaac Oligny, de St-Rémi.

28 Jan. — Dominique Poissant et Eustache Poissant, de St-Valentin.

29 Jan.- F. X. Prevost, Dezerre Bourbonnais, Michel Longtin et And. Papineau dit Montigny, de Beauharnois ; Isidore Tremblay et Louis Turcot, de St Martin ; David Gagnon et Charles Rapin, de St-Thimothé ; John Squires, de St-Pie.

2 Fév.—Tous. V. Tremblay, de St-Philippe ; Erastus Chamberlain, de St-George ; Michel Tessier, de St-Timothé ; Benjamin Mott, de Vermont ; Louis Bourdon et Jean-Bte Bousquet, de St-Césaire.

11 Fév.—Jean-Bte Bourque, de St-Damase ; James Johnson, de Vermont E. U.

13 Fév.—Ovide Beauchamp et F. Boudreau, de Châteauguay.

4 Mars. — Jos. Goyette, Bazile Roy, Joseph Roy, Philippe Tremblay et Ed. Tremblay, de Beauharnois ; Chas. Bergevin, François Vallée, fils, de St-Martin ; Jos. Cousineau, Louis Julien, François Dion et An. Charbonneau, de St-Thimothé ; Louis Defaillette, David Demers et J. D. Hébert, de St-Cyprien ; Jos Fontaine, de St-Denis ; M. Tetro dit Ducharme, de St-Charles ; Frs. Paradis, de Lacadie ; Jérémie Rochon, de St-Vincent de Paul ; Jean-Bte Trudel, de Chateauguay ; Clovis Patenaude, de St-Constant ; Alex.

Boudrion, de St-Valentin ; Benoni Verdon, de St-Edouard.

15 Mars—Francis Cinq-Mars et Jean P B Belleville, de Montréal.

22 Mars.—Cyprien Daurais, de St-Edouard ; Stephen Reeves, de Montréal.

26 Avril.—Freeman Miller, de Stanstead ; Thos. J. Sutherland, de Buffalo City, E.-U. ; W Ab. Patridge, de Maine, E.-U. ; Squire Thayer, de Vermont, E.-U. ; Heron R. Culver Benjamin F. Pen et Henry L. Hull, de New-York E.-U. ; Natkin Smith, de Michigan, E.-U.

22 Mai. — Chas. Blanchette, de Laprésentation ; Jos. T. Allard, de Varennes ; J.-B. Poirier, de St-Mathieu.

6 Juin. — Francis Guérin, de St-Eustache ; Henry Newcombe, de Chateauguay.

8 Juin—Jacques Langlois de Québec ; Hilarien Viger et Bonaventure Viger, de Boucherville.

15 Juin.—J. S. Ney Smith et Célestin Beausoleil, de Montréal ; Jos. Pariseau, aîné, de St-Marc.

20 Juin. — Louis Dubois, Francis Gadbois et Jérémie Longpré, de Montréal.

28 Juin. — Chas. Monjeau, Amable Choquet et Théophile Hébert, de Varennes.

1er Juillet.—Louis Clairoux et J.-Bte Leroux de St-Hermas.

7 Juillet. — Guill. Truchon, Ste-Anne des Plaines ; Jos. Bourget, Frs. Bachant et Jacques Hébert de St-Athanase.

14 Août. — Dominique Lavallée, de St-Athanase.

3 Oct.—Joseph Lalonde, de St-Augustin.

26 Oct. — Charles Fouchette, de Ste Scholastique.

18 Déc.—François Jalbert.

16 Mai 1840.—Julien Rémillard.

La mission de Lord Durham était principalement pour arranger les affaires. Il consentit à une ruse ou pour dire comme l'historien canadien L. O. David " il eut recours à un expédient. " Il fit écrire sur une lettre les noms des principaux prisonniers, ceux-ci reconnaissant leur crime, et se recommandant à sa clémence. Cette lettre fut signée par R. S. M. Bouchette, Wolfred Nelson, B. DesRivières, L. H. Masson, H. A. Gauvin, S. Marchesseault, J. H. Goddu et B. Viger. Ceci

fut fait par eux pour sauver leurs compatriotes et résulta qu'après (le 28 juin 1838) dans une proclamation, ceux qui avaient signé la lettre furent condamnés à l'exil aux Bermudes au plaisir de Sa Majesté. Dans cette même proclamation il fut ordonné à ceux qui avaient échappé à l'exil, de ne plus revenir au Canada sous peine de mort. Ces personnes étaient : L. J. Papineau, C. H. O. Côté, Ed. B. O'Callaghan, Edouard Etienne Rodier, Thomas Storrow Brown, Ludger Duvernay, Etienne Cartier, père, George Etienne Cartier, fils, John Ryan, père, John Ryan, fils, Pierre Paul Demaray, Louis Perreault, Jos. Frs. D'Avignon et Louis Gauthier.

2 Juillet 1838.—En cette journée, à 5 heures de l'après-midi, les huit ci-haut nommés furent conduits sous une forte escorte militaire, à bord du *Canada* qui était à l'ancre au " pied du courant." Enchaînés de fers, ils se rendirent de la prison au vaisseau, à travers la foule ; les spectateurs furent très impressionnés de leur noble conduite et de leur grand cœur, même dans leurs troubles et leur adversité. A Québec, ils furent embarqués à bord du vaisseau de guerre *Vestal*, et arrivèrent sains et saufs aux Bermudes.

Après avoir resté quelques mois sur l'île ils furent libérés. Tout ce qui avait été fait par Lord Durham fut annulé par le parlement et le gouvernement de la Grande-Bretagne, de sorte que le 9 du mois de novembre suivant ils débarquèrent aux Etats-Unis, où ils restèrent jusqu'à l'amnistie, qui leur permit de revenir au pays natal.

Liste des prisonniers politiques du Bas-Canada qui devaient embarquer à bord du *Buffalo*, vaisseau de Sa Majesté, commandant Wood, septembre 1839.

NOMS DES PRISONNIERS	QUALITÉ OU POSITION
1 Jean Louis Thibert	Propriétaire
2 Jean Marie Thibert	do
3 Joseph Guimond	Journalier
4 L Guerin dit Dessault *al* B Dessault	Boulanger
5 François Maurice Lepailleur	Huissier
6 Charles Huot	Propriétaire
7 Achille Morin	Gentilhomme
8 Joseph Jacques Hébert	Journalier
9 Léandre Ducharme	Commis
10 Hubert Drossin Leblanc	Propriétaire
11 David Drossin Leblanc	do
12 Pierre Hector Morin	Gentilhomme

13 Joseph Paré ..... Propriétaire
14 Pascal Pinsonneau..... do
15 Théophile Robert.... ..... do
16 Jacques Longtin..... do
17 Ignace Gabriel Chevrefils..... do
18 Louis Dumouchelle..... Aubergiste
19 Jacques Goyette .....Propriétaire
20 Joseph Dumouchelle..... do
21 Toussaint Rochon. .....Huissier
22 François Xavier Prieur.. .....Marchand
23 Jean Laberge.....Charpentier
24 François-Xavier Touchette..... ..Forgeron
25 Pierre Lavoie.. ....Propriétaire
26 Antoine Coupal dit Lareine. ..... do
27 Théodore Béchard..... do
28 François Bigouepe dit Beaucaire.. do
29 Joseph Marceau dit Petit Jacques do
30 Louis Turcot..... do
31 Desiré Bourbonnais.....Journalier
32 Charles Roy dit Lapensée.....Propriétaire
33 François-Xavier Prevost..... .....Aubergiste
34 André Papineau dit Montigny... .....Forgeron
35 David Gagnon.....Propriétaire
36 Louis Bourdon.... .... do
37 Jean-Baptiste Bousquet.....Meunier
38 François Guertin.....Propriétaire

39 Charles Guillaume Bouc.....Propriétaire
40 Edouard Paschal Rochon..... .....Voiturier
41 Louis Defaillette..... ....Propriétaire
42 J. D. Hébert *alias* D. J. Hébert..... do
43 Hypolite Lanctot..... .....Notaire
44 Louis Pinsonneaul. . .....Propriétaire
45 Réné Pinsonneaul..... . ... do
46 Etienne Languedoc.....Journalier
47 Etienne Langlois. .....Menuisier
48 Moïse Longtin, fils de Jacques .....Propriétaire
49 Michel Allary.....Menuisier
50 Joseph Goyette..... Charpentier
51 Basile Roy..... .....Propriétaire
52 Jos. Roy dit Lapensée, fils de Louis Journalier
53 Constant Buisson .....Huissier
54 Chas Bergevin dit Langevin, père.Propriétaire
55 Jean-Baptiste Trudel..... .....Journalier
56 Samuel Newcombe.....Docteur
57 Jérémie Rochon ....Machiniste
58 Benjamin Mott.....Propriétaire

Reçu de M. Charles Wand, gardien de la prison de Montréal, les corps des cinquante-huit prisonniers ci-haut nommés.

J. Wood,
Commandant du vaisseau de
Sa Majesté, *Buffalo*.

En dedans de ce long papier, il y en a un plus petit qui se lit comme suit :

Vaisseau de S. M. *Buffalo*, Québec, 27 septembre 1839.

Reçu de Charles Wand, géolier, un sac contenant les lettres et les dépêches concernant les prisonniers politiques de Montréal.

J. Wood, Commandant.

TABLE DES MATIERES

— —

PAGES

Dédicace 5

Préface 7

Histoire de la Rébellion 11

Bataille de St-Denis 38

Bataille de St-Charles 48

Rébellion de 1838 60

Rôle d'honneur 67

Publications Imprimées par
L. J. TARTE & FRERE . .

La Patrie. . . . . .
Le Cultivateur. . . . . .
Le Colonisateur Canadien
Le Journal d'Agriculture
et d'Horticulture. . . . . .
The Journal of Agriculture
and Horticulture. . . . . .

*AUSSI IMPRESSIONS DE TOUS GENRES
A DES PRIX TRES BAS.*

L. J. Tarte & Frere

IMPRIMEURS-EDITEURS

PROPRIETAIRES DE L'Imprimerie du Cultivateur

77 & 79 RUE ST-JACQUES
33 & 35 RUE ST-GABRIEL

Montreal.